

Boigneville
Inventaire du Patrimoine
Synthèse



Mot du président du Parc

Le patrimoine bâti du Gâtinais français est remarquable. Il se compose de nombreux châteaux, édifices religieux et maisons de villégiature. A cela s'ajoute un patrimoine rural, moins connu, moins protégé. Ces édifices ruraux constituent une richesse patrimoniale évidente.

Ce patrimoine rural caractérisé par sa diversité (puits, fermes, fours à chaux, séchoirs à plantes, maisons rurales, pigeonniers, maisons de vigneron, mares maçonnées...) contribue à affirmer l'identité du territoire. Il témoigne de l'histoire locale, des savoir-faire et des modes de vie. En faisant appel aux matériaux locaux et à leurs techniques de mise en œuvre traditionnelles, ce patrimoine bâti s'intègre harmonieusement au cadre de vie du Gâtinais français.

Il peut également être un formidable support de développement local en renforçant l'attractivité touristique du territoire. En effet, l'évolution des attentes des touristes tournées vers la découverte des patrimoines, ouvre des possibilités intéressantes pour imaginer leur mise en valeur.

Pour le protéger et le valoriser, il est primordial de le connaître. En ce sens le Parc naturel régional du Gâtinais français lance en collaboration avec les Communes une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti du territoire.

Il permet de le recenser, de l'étudier et de le faire connaître. Il vise ainsi à améliorer les connaissances du bâti rural, à sensibiliser les Communes et les habitants à cette richesse, à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés.

En effet, l'évolution des modes de vie a souvent des conséquences sur la préservation des constructions rurales, rendant l'étude de ce patrimoine d'autant plus importante. Mieux connaître les usages, les matériaux du bâti et ses liens avec le territoire, permet de proposer des solutions favorisant sa préservation et son évolution tout en respectant son authenticité.

Les connaissances acquises dans le cadre de cet inventaire ne trouveront leur complète justification qu'en étant à l'origine d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation du patrimoine bâti rural. Les élus, les associations et les habitants de Boigneville, disposent désormais d'un outil leur permettant de mieux comprendre leur commune et d'imaginer des actions en faveur de la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine.

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc

Table des matières

I. Introduction	5
II. Méthode	6
III. Présentation de la commune	8
1. Les paysages.....	8
Les vallées.....	9
Les coteaux.....	10
Le plateau	10
2. Histoire du territoire de Boigneville	11
Préhistoire	11
Antiquité.....	11
Du Moyen Âge à l'époque moderne	12
3. Toponymie.....	15
IV. Le patrimoine de Boigneville.....	16
1. Implantation du bâti ancien	16
2. Le patrimoine religieux et commémoratif	26
L'église Notre-Dame-de-l'Assomption	26
Le cimetière.....	32
Le presbytère.....	33
Le monument aux morts	35
Les croix.....	36
3. Le patrimoine administratif et public.....	38
La Mairie-école	38
L'École des filles.....	40
La Poste	42
La Gare.....	42
4. Le patrimoine lié à l'eau	44
Les puits.....	44
Les moulins.....	45
Les lavoirs	47
Les pompes à eau	48
5. Le patrimoine domestique	49
Maisons rurales	49
Maisons de bourg.....	50

Maisons bourgeoises.....	51
Villas	54
Pavillons.....	55
La maison du Bailli.....	57
6. Le patrimoine agricole.....	59
Les fermes	60
Les portes cochères.....	64
7. Le patrimoine lié à une activité commerciale ou artisanale	65
Les commerces	65
Auberge et restaurants	66
Les laiteries.....	68
Les cressonnières	68
Les carrières.....	70
8. Le patrimoine constitué	71
Les linéaires de murs	71
Les cours communes	72
Les fronts de rue.....	72
9. Le patrimoine à ne pas oublier.....	74
Les chasse-roues.....	74
Le chasse-neige	74
Les cabanes de cantonniers	75
Hangar agricole construit durant la guerre	75
10. Matériaux et modes de constructions	76
La maçonnerie	76
La toiture	79
Les ouvertures	81
V. Conclusion	85
Bibliographie	86
Sources	87
1. Archives départementales d'Essonne	87
2. Archives municipales de Boigneville	90
Table des illustrations :.....	91

I. Introduction

Depuis l'implantation des premiers hommes sur son territoire, la commune de Boigneville s'est développée et a beaucoup évolué. Grâce à la politique d'acquisition immobilière et foncière mise en place par la municipalité, la commune conserve son bâti ancien. Ce patrimoine se caractérise par sa richesse et sa diversité. Il reste néanmoins fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Boigneville et, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour.

En effet, le patrimoine n'est pas uniquement constitué des édifices monumentaux, ce sont aussi tous ces édifices ruraux qui font et sont la mémoire de la commune. Vecteurs de valeur sociale, ils doivent donc être placés dans le champ du patrimoine. Ce patrimoine rural représente un atout pour la préservation du cadre de vie et pour le maintien de l'identité de la commune.

Maintenir le charme et l'harmonie qui émanent du patrimoine rural constitue donc un véritable enjeu.

II. Méthode

La démarche choisie pour réaliser cet inventaire du patrimoine bâti a été imaginée en concertation avec les Conseils Départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne ainsi qu'avec le Service régional de l'inventaire d'Île-de-France.

Pour cet inventaire, nous avons choisi de nous intéresser au patrimoine bâti qu'il soit public ou privé, civil ou religieux, discret ou connu, de l'époque médiévale aux années 1950.

Ce travail a lieu en trois temps :

1. Préparation du terrain,
2. Inventaire terrain,
3. Recherches aux Archives Départementales de Seine-et-Marne, municipale et privées et restitution.

La phase de préparation du terrain est indispensable avant toute démarche d'inventaire. Elle consiste à s'intéresser à l'histoire de la commune, à son évolution, aux personnes qui l'ont traversé, aux activités locales etc. Pour nous aider dans cette démarche, nous nous sommes appuyés sur les élus, les associations et les habitants. Nous nous sommes également intéressés à l'atlas communal et à la charte paysagère, financés par le Parc, qui offrent une vue d'ensemble de la commune, son patrimoine, son paysage, ses activités... Pour compléter ces connaissances, nous avons consulté la documentation disponible en mairie : cadastre napoléonien, bulletins municipaux, travaux réalisés par des érudits et des associations, etc.

La phase de terrain nous a permis de décrire chacun des éléments architecturaux correspondant à la période définie, et présentant un intérêt patrimonial. Celui-ci peut être jugé selon plusieurs critères :

- **historique**, si le bâti est « ante-cadastre », c'est-à-dire qu'il figure sur le cadastre napoléonien, ce qui indique une construction antérieure aux années 1820 ;

- **architectural**, si l'implantation du bâti, son élévation, sa mise en œuvre ont été conservées en l'état ou si elles présentent un intérêt technique ou esthétique ;
- **pittoresque**, si l'ensemble architectural présente un charme particulier ;
- **ethnologique**, si l'histoire du bâtiment se rapporte à une activité singulière ou s'il est un élément important de la mémoire de la commune.

Toutefois, un bâtiment ancien peut être écarté de l'inventaire s'il a subi trop de transformations, au point que son aspect originel ne se retrouve plus dans son état actuel. Cette description du bâti est étayée par la prise de photographies.

Pour compléter ce travail de terrain, des recherches aux Archives départementales de Chamarande ont été menées. Les résultats sont très aléatoires car ils dépendent de l'existence de sources archivistiques fiables. L'un des objectifs de ces recherches est de déterminer, dans la mesure du possible, la date, ou au moins la période, de construction des édifices inventoriés, ainsi les noms des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres. Dans la mesure où nous rencontrons essentiellement un patrimoine bâti rural, il est particulièrement difficile de trouver de tels renseignements. Dans la plupart des cas, les informations liées à la datation ne fournissent que des indications sur une période (un siècle, par exemple).

Une synthèse communale est ensuite rédigée. Son objectif est de faire partager au plus grand nombre les connaissances acquises au cours de l'inventaire.

III. Présentation de la commune

Située dans le Parc naturel régional du Gâtinais français, à l'extrême sud-est de l'Essonne, la commune de Boigneville couvre une superficie de 1580 hectares. En 2017, 389 habitants y ont été recensés (contre 408 en 2011).

Boigneville se trouve à proximité immédiate du Loiret et de Malesherbes.

A l'écart des grandes zones urbaines, Boigneville a su conserver son côté pittoresque, d'autant plus renforcé par les trois collines couvertes de bois et de roches qui encerclent la commune.

1. Les paysages

A la rencontre de la vallée de l'Essonne et du plateau du Gâtinais, Boigneville se compose d'un environnement naturel, alternant espaces cultivés et espaces en friche, formé d'un plateau entaillé de vallées. La commune est dotée d'un village, ainsi que de quatre hameaux : Argeville, Prinvaux, Saint Val et Touvaux.

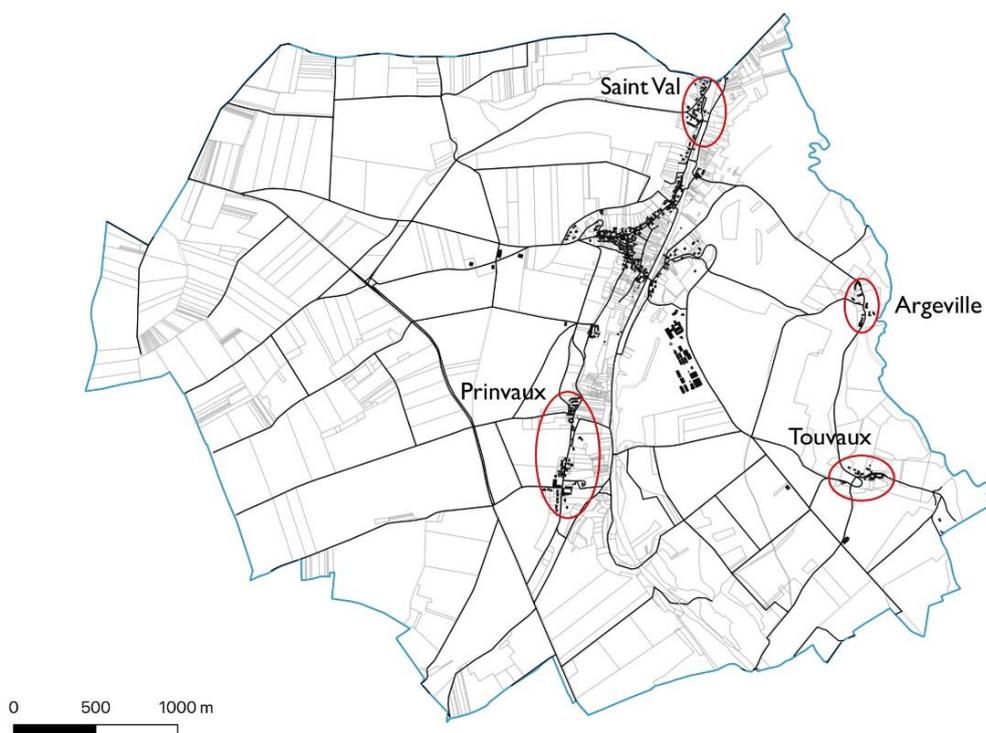


Figure 1 - Carte de Boigneville et de ses hameaux, Archives départementales

La commune est traversée par deux rivières : l'Essonne et la Velvette. L'Essonne, venant de Malesherbes est large et profonde. La Velvette, petite rivière prenant sa source non loin du village, arrose Boigneville, puis va se jeter dans l'Essonne, sur le territoire de Prunay-sur-Essonne, au bout de 3,5 kilomètres.

Boigneville se caractérise par la présence de trois unités topographiques bien distinctes : des vallées (humide et sèche), des coteaux et le plateau de Beauce-Gâtinais.

Les vallées

- ❖ Il s'agit notamment de la vallée de l'Essonne, vallée humide orientée selon un axe sud-est / nord-ouest et matérialisant la limite est de la commune. Celle-ci est caractérisée par des zones humides enserrées de coteaux très boisés qui referment le paysage. La vallée de l'Essonne regroupe plusieurs milieux spécifiques des zones humides : la rivière Essonne, les étangs, les marais boisés, etc. Elle est également plantée de peupleraies. On trouve également une roselière, la plus grande de la vallée, à la limite de Boigneville et de Prunay.
- ❖ Du sud au nord-est, la vallée de la Velvette, plus petite que celle de l'Essonne, traverse la commune du sud au nord-est. Les seules ouvertures visuelles apparaissent au niveau du confluent avec cette dernière, à Boigneville et entre Gironville-sur-Essonne et Maise.



*Figure 2 - La vallée de la Velvette,
Archives départementales*

- ❖ Des vallées sèches sont également présentes au sein de la commune, entaillant les coteaux de la vallée. Ces vallées correspondent pour l'essentiel à de denses espaces boisés parsemés de rares zones de culture. On recense notamment le bois de Saint-Val et des Granges à Boigneville. Cette vallée sèche cadrée par des boisements permet une transition douce entre le plateau et la vallée.

Les coteaux

Les coteaux se localisent sur les versants qui jouxtent la vallée de l'Essonne, à l'est de la commune. Des coteaux couverts de bois forment d'importants linéaires de lisières. Ces lisières représentent des milieux sensibles et sont importantes d'un point de vue paysager et environnemental. Ce sont des espaces de transition sensibles entre les bois et les milieux ouverts cultivés, jardinés ou urbanisés. D'autres coteaux sont également composés de chaos rocheux, ce qui formait anciennement des clairières. Ils caractérisent fortement les paysages des coteaux de la vallée de l'Essonne.



Figure 3 - Les coteaux, Prinvaux, AD

De par ces caractéristiques environnementales intéressantes, le territoire bénéficie de protections environnementales fortes : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, site Natura 2000 et site classé de la Haute Vallée de l'Essonne.

Le plateau



*Figure 4 - Le Plateau de Beauce-Gâtinais,
Archives départementales*

Le plateau, qui appartient au plateau de Beauce-Gâtinais, couvre une très large part du territoire communal. Il domine notamment toute la partie ouest de la commune. Majoritairement, le plateau correspond à une vaste plaine de cultures intensives, parsemée de quelques bosquets.

2. Histoire du territoire de Boigneville

Préhistoire

Plusieurs découvertes attestent de la présence de l'homme à Boigneville depuis la préhistoire, entre - 3 millions d'années et - 3 500 ans avant JC.

En effet, Boigneville abrite une grotte surnommée « grotte de Prinvaux » ou encore « grotte Boussaingault », au niveau du lieu-dit de La Fontaine du Gros Carreau. Selon la monographie de Maisse de 1899, il y « a été recueilli quantités d'objets et d'instruments dont faisait usage l'homme préhistorique ». Cette grotte est inscrite Monument Historique depuis 1980, et de nombreuses traces de gravures rupestres, au sol et au plafond, datant du mésolithique (entre - 9 000 et - 6 000 ans avant JC) ont été relevées en 1985 par le Groupe d'Etudes, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art Rupestre (GERSAR).

Par la suite, différentes traces du néolithique (entre - 6 000 et - 3 000 ans avant JC) ont été découvertes, comme une sépulture en fosse, trouvée en 1942 dans la vallée de Saint-Val. De cette trouvaille, ont alors été prélevés un crâne, une hache composée d'un os creux, des brisures d'urnes ainsi que plusieurs os, datant du néolithique. Puis, en 1965, on signale une meule dormante à deux bassins, au lieu-dit « Les Trente Sept Arpents », datant également de la période néolithique.

Enfin, la grotte Saint-Gervais située au hameau du même nom, pourrait potentiellement être une sépulture collective néolithique au vue de sa configuration. Néanmoins, rien n'a pu être prouvé jusqu'à présent.

Antiquité

Durant l'Antiquité (entre - 3 500 ans avant JC et 400 ans après JC), Boigneville aurait été une station de Gaulois, de Senores plus précisément.

De cette époque, il a été retrouvé, selon la monographie communale du XIX^e siècle écrite par l'instituteur Santerne, la présence de « haches en pierre et d'outils ». De plus, une présence gallo-romaine a été attestée au lieu-dit de La Souche, sous la forme

d'un enclos quadrangulaire composé d'un petit bâtiment et de trace d'un mur en « antenne ».

Enfin, paraît-il que des pièces de monnaie en bronze, à l'effigie d'Antonin le Pieux (II^e siècle après JC) auraient été retrouvées dans la colline située au nord du village, près de Saint-Val.

Du Moyen Âge à l'époque moderne

Du Moyen-Âge (entre 476 et 1492 ans), un sarcophage identifié de l'époque mérovingienne (V^e - VIII^e siècles) a été déniché en 1908 à Prinvaux, à 0.80 mètre de profondeur. Le couvercle était brisé et recouvrait un squelette ainsi qu'une agrafe de ceinture complète en bronze et or. D'ailleurs, la rue des Carnaux était autrefois appelée « chemin des morts », en référence aux traces de ce cimetière mérovingien.

Au lieu-dit « Les Masures de Bostard », un ensemble d'enclos rectangulaires, comportant chacun un petit bâtiment dans un angle, a été reconnu par prospection aérienne et au sol, indiquant une occupation aux XIII^e et XIV^e siècles. Il y a été retrouvé des objets tels que des tuiles plates, de la céramique rouge, des éléments de parure en bronze...

La période médiévale a vu se construire plusieurs seigneuries et fiefs en découlant, développant considérablement la physionomie de la commune. Ces différents fiefs se densifieront et s'étendront plus ou moins par la suite. Ils seront à l'origine de la plupart des hameaux existants aujourd'hui. Boigneville dépendait alors du diocèse de Sens, qui sera remplacé postérieurement par le gouvernement de l'Orléanais.

- ❖ Au XIV^e siècle, **le fief seigneurial de Boigneville** appartenait à la famille d'Arbouville et le restera pendant deux cents ans. Celle-ci possédait un château, dans la paroisse de Boigneville, qui n'existe plus aujourd'hui. Elle détenait également les seigneuries de Saint-Val, Prunay, et Buno en partie. En 1510, Charles d'Arbouville reçoit les droits de haute, moyenne et basse justice sur tous ces lieux, par concession du prévôt d'Étampes, Gaston de Foix ;

concession confirmée par le Roi Louis XII, par lettres patentes de 1512. Cet état des choses demeura jusqu'à 1789.

Le seigneur Jacques d'Arbouville, époux de Dame Philippine Mesme, fut le parrain en 1556 de la cloche faite pour l'église de Boigneville et baptisée alors *Philippine*. Il offrit alors la robe de baptême de la cloche.

A la mort de Gabriel d'Arbouville, les possessions de la famille sont transmises aux de Voysines (proches parents), puis sont vendues en 1613 à Théodore de Berzeau de Grave. En 1769, tous ces fiefs (Boigneville, Saint-Val, Prunay, et Buno en partie) appartenaient à Jean-Joseph Bataille de France Daville, écuyer et Grand Voyer.

- ❖ **Le fief d'Argeville** se compose d'un château et de communs, qui auraient été construits sur les restes d'une ancienne cité féodale et d'un prieuré selon la tradition orale. En 1527, Amanio de Garlande est Seigneur de Courtera, de Godonvilliers, ainsi que d'Argeville. Avec sa femme Bertrande d'Allonville, il eut deux filles dont Anne, qui épousa Louis du Monceau, écuyer. Ce dernier devient alors Seigneur d'Argeville. Par union, le fief succéda progressivement à la famille De Vidal, puis aux familles suivantes : famille Mansion de Saint Victor (1764), famille Masson du Monceau, d'Adonville, Vincent Hippolyte (1885), M. Parquet (vendeur de parfum), puis enfin famille Manset (actuel propriétaire).

- ❖ **Le fief des Carneaux** : au cours du XVI^e siècle, cette seigneurie appartenait à la famille de Vidal, dont le chef prenait le titre d'écuyer, seigneur d'Argeville, des Carneaux et de Boigneville en partie. Puis, lui succédèrent la famille Laumoy, puis la famille de Bizemont. En 1789, le fief appartenait au Vicomte de Brosse, maréchal des camps et des armées du Roi.

- ❖ **Le fief de Saint-Val** a appartenu à la famille d'Arbouville dès le XIV^e siècle. Puis, par voie de succession, il passa aux mains de la famille de Voysines. En 1613, Théodore de Berzeau de Grave acheta le fief et, son gendre Claude de Refuge en devint le seigneur en 1663. Par la suite, le fief fut morcelé et on compte aujourd'hui plusieurs parcelles et habitations différentes.

- ❖ **Le fief de Touvaux** appartenait à Jean de Vidal, seigneur d'Argeville, en 1535. Successivement, celui-ci passa entre les mains de : Pierre Mesmin, Camille de Fera, familles d'Aboville et de Bouterville.

En 1789, le 6 mai, se tint l'Assemblée Préliminaire des États Généraux de Boigneville, présidé par le notaire royal M. Jacques Delafosse. Plusieurs doléances, plaintes et remontrances de la part des boigneillois sont alors énumérées, comme :

- la suppression des droits féodaux,
- la destruction des pigeons « qui font un tort inestimable »,
- la suppression du droit de chasse et de conserver le gibier,
- la suppression des commis d'aides et de gabelles (le plus grand fléau de la paroisse,
- la réforme dans l'administration de la Justice...

L'Assemblée Générale des Trois États du Baillage d'Étampes eu lieu par la suite, le 9 mars 1789, à l'église collégiale de Sainte Croix.

En 1793 et 1794, se mettent en place respectivement la disette et les réquisitions. Boigneville, commune agricole, est frappée de plein fouet par ses mesures, certains cultivateurs s'y refusant ou ne pouvant pas y satisfaire. Les paysans ne cultivant que pour leur propre consommation sont désormais sommés de verser un septième de leur récolte en grains.

Le 19 décembre 1794, la municipalité répond qu'il n'est possible à aucun laboureur de se plier aux réquisitions, car « mourir de faim d'une manière ou d'une autre, peu importe ». Le maire Paillet est alors accusé d'empêcher les cultivateurs de livrer leurs grains et leurs blés ; le Conseil Général décide qu'il sera mis provisoirement en Maison de détention.

Au début du XIX^e, Boigneville fait partie du département de Seine-et-Oise, de l'arrondissement d'Étampes, ainsi que du canton de Milly.

Par décret du 30 décembre 1809, le Conseil de Fabrique de Boigneville est mis en place. Cette assemblée délibérante est chargée, entre autres, de la gestion des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse de Boigneville. Des Cahiers de délibération du Conseil de

Fabrique de Boigneville sont tenus depuis le 20 octobre 1818, permettant de suivre une part importante du quotidien de Boigneville à cette période (enterrements, mariage, éducation...).

En 1899, il est réalisé une monographie de la commune de Boigneville par l'instituteur en vigueur, M. Santerne. Ce document constitue un état des lieux de Boigneville à la fin du XIX^e siècle. On peut notamment y lire que plusieurs carrières (pierre calcaire et siliceuse) sont exploitées, qu'il existe à ce moment précis trois laiteries approvisionnant la capitale, et que le commerce est actif (bistrots, hôtels, boulangerie, charcuterie, forgeron).

La loi de 1905 concernant la séparation de l'Église et de l'État, engendra des inventaires des biens appartenant à l'Église et à la Fabrique de Boigneville donnant un aperçu du patrimoine en question. C'est en 1914 que le maire de Boigneville, M. Citron, prit un arrêté explicitant les mesures de séparation et de laïcité.

Depuis 1964, Boigneville fait partie du département de l'Essonne. La commune relève également de l'arrondissement d'Evry et du canton de Milly-la-Forêt. De plus, celle-ci a rejoint la Communauté de Communes des Deux Vallées en 2013.

3. Toponymie

L'étymologie de Boigneville proviendrait du germanique « La Villa de Beno » puis « Begnevilla » en 1260.

En 1350, le Pouillés de Sens indique alors Boigneville, et cette écriture n'a pas varié depuis. On peut lire dans la monographie communale que « *dans tous les documents anciens qu'il m'a [M. Santerne, instituteur] été donné de lire, Boigneville était toujours écrit de même* ».

Concernant la ferme des Carneaux, « Carneaux » serait vraisemblablement une altération de « Créneaux ». De plus, les hameaux de Touvaux et de Prinvaux étaient respectivement écrits « Touvault » et « Prinvault » sur la carte de Cassini (XVIII^e siècle).

IV. Le patrimoine de Boigneville

La principale activité sur le territoire de la commune demeure l'agriculture. En 1896, le plan activité de la population comptait 290 représentants en matière d'agriculture, soit 59.67 % de la population. Cette activité représentait alors 990 hectares (de terres labourables) selon la monographie communale de 1899. La plupart des bâtis de Boigneville étaient donc destinés à cette activité : maisons rurales, fermes, fermes de subsistance, séchoirs, abreuvoirs...

Aujourd'hui, la grande majorité des terres cultivées sur le plateau est consacrée aux cultures céréalières (blé tendre, orge) et aux productions industrielles (betterave). L'agriculture dans la vallée concerne les cultures florales et les jardins familiaux. L'élevage a disparu ; ne subsistent plus que les chevaux dans des fermes équestres. L'agriculture occupe encore quelques fermes, ainsi qu'un institut de recherche du végétal.

Bien qu'elle ne soit plus aussi importante, l'activité agricole a marqué le paysage de Boigneville. On peut citer notamment Prinvaux, hameau dont la partie sud n'était formée que de fermes à l'origine. Il n'en reste plus qu'une en activité, les autres étant tombées en désuétude et réhabilitées en logement.

1. Implantation du bâti ancien

Le cœur du village de Boigneville se serait déplacé au fil des années selon la tradition orale boigneilloise. En effet, « *le premier village de Boigneville, était en dehors, vers Mazure [cf. le lieu-dit Les Mazures de Bostard]. C'était en plaine, mais les gens ont fini par s'apercevoir que c'était mieux d'habiter dans une vallée à l'abri, où il y a l'eau, plutôt que d'être perdu là-haut* » (Robert, propos recueillis lors de la phase 1 de l'étude du bâti vernaculaire, en 2015).

Sous l'Ancien Régime, le territoire de Boigneville est composé de fiefs (Argeville, des Carneaux, Touvaux, Saint-Val). Progressivement, des fermes et maisons rurales sont bâties à proximité de ces fiefs, formant alors de petits ensembles. Par exemple, en 1650 fut construite une petite ferme tout près des Carneaux, à Prinvaux qui aujourd'hui constitue l'un des plus importants hameaux de Boigneville.

Ces hameaux sont notamment représentés sur la Carte de Cassini. Dressée par ordre du roi Louis XV, celle-ci est la plus ancienne cartes de la France entière à l'échelle topographique. Certes la carte de Cassini ne révèle rien de l'implantation du bâti mais elle permet de visualiser la géographie des lieux au XVIII^e siècle, les hameaux, les axes de circulation, les noms des paroisses, des lieux-dits...



Figure 5 - Carte de Cassini, XVIII^e siècle, Geoportail

Sur la carte de Cassini, Boigneville est placé à la fois dans la vallée de la Velvette et dans celle de l'Essonne. La vallée de la Velvette vient border le village de Boigneville, ainsi que les hameaux de Saint Val, des Creneaux (aujourd'hui Carneaux) et de Prinvault (aujourd'hui Prinvaux). Les hameaux de Touvault (aujourd'hui Touvaux) et d'Argeville se situent, quant à eux, sur la vallée de l'Essonne. La commune est proche de Champmoteux et de Nanteau-sur-Essonne.

Le cadastre parcellaire dit « napoléonien » de 1814 fournit un premier état de l'implantation du bâti de Boigneville et des parcelles. La majeure partie du bâti est alors composée de fermes, de maisons rurales et de maisons de bourg. Le bâti est resserré et imbriqué, notamment au niveau du village. La commune comprend, à cette période, les hameaux d'Argeville, de Saint-Val, de Touvaux et de Prinvaux, comme indiqué sur la carte de Cassini.

Figure 6 - Zoom sur le village, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales



Figure 7 - Zoom sur le hameau d'Argeville, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales



Figure 8 - Zoom sur le hameau de Prinvaux, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales

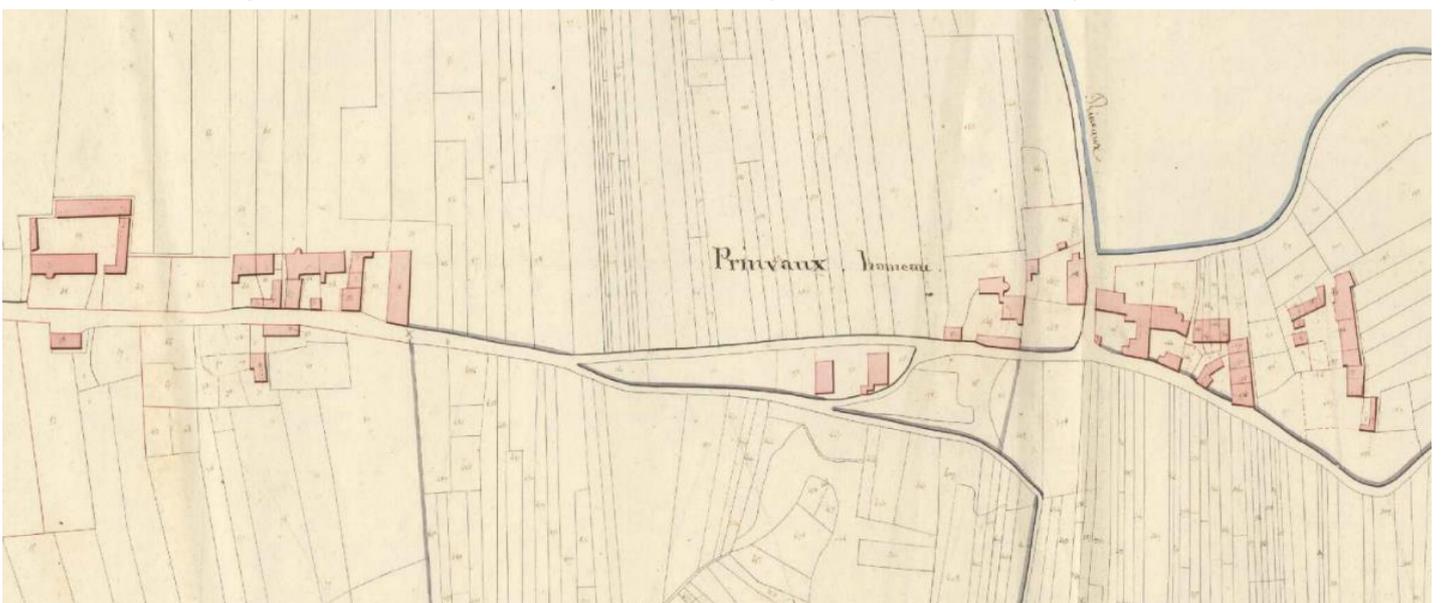




Figure 10 - zoom sur le hameau de Saint Val, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales

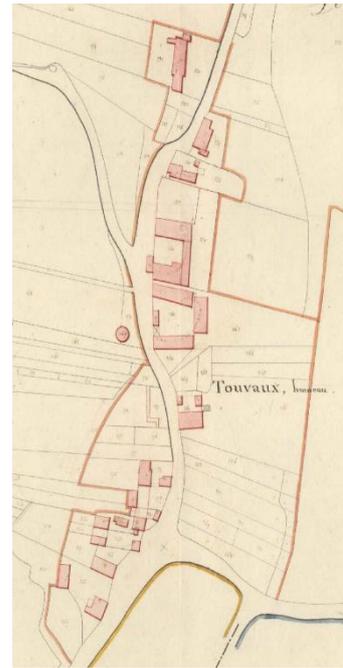


Figure 9 - zoom sur le hameau de Touvaux, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales

Figure 11 - Carte de l'Etat-Major, 1820-1866, Geoportail



Les cartes attestent de l'implantation des voies de communication, ce depuis le plan Terrier (qui permet de récolter l'impôt) puis plus tardivement celle de l'Etat-Major, puisque celle de Cassini ne présente pas l'implantation du bâti. Ces cartes mettent en avant une densification architecturale déjà importante au XIX^e siècle. On observe notamment que le village s'organise autour de trois voies et axes principaux qui se rejoignent et se recoupent pour former une place triangulaire autour de l'église.

Boigneville connaît un important développement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. D'une part, la démographie de Boigneville atteint son apogée en 1866 avec 592 habitants recensés, alors que celle-ci oscille généralement autour des 440 habitants depuis le XVIII^e siècle.

D'autre part, le commerce est en plein essor suite à l'arrivée du chemin de fer en 1867, puis grâce à la création d'un bureau des Postes et Télégraphes. Sans modifier l'organisation du village, le nombre de logements a augmenté (150 en 1946, contre 250 en 2011). Ce léger mouvement de densification s'implante autour des axes principaux, notamment le long de la rue Saint-Val, reliant la gare au centre bourg.



Figure 12 - Cartographie comparée des cadastres, PNR

Au cours du XX^e siècle, Boigneville n'a pas connu de vague d'urbanisation successive, contrairement aux communes voisines dont le paysage urbain a été modifié. En effet, la commune fait partie d'une portion de la vallée qui a su conserver un caractère rural et a été peu atteinte par l'urbanisation. Néanmoins, l'activité agricole décline progressivement, les pratiques étant moins variées et les terres agricoles reculant peu à peu.

Ce phénomène n'a en rien modifié la physionomie extérieure de Boigneville et de ses hameaux. Les fermes deviennent des maisons et les anciennes granges sont transformées en habitations. Dans de nombreux cas, les façades sont modifiées pour accueillir la démocratisation de l'automobile. Cependant, les dimensions des rues ne sont pas transformées, ce qui maintient l'alignement originel des habitations. Dans la même idée, les façades sont modifiées pour correspondre aux besoins modernes. Les proportions des ouvertures sont souvent changées.

Depuis la fin du XX^e siècle, l'évolution de la commune est maîtrisée par la municipalité qui limite les nouvelles constructions. Ce phénomène est d'ailleurs visible lorsqu'on compare les anciennes photographies de Boigneville à celles d'aujourd'hui (voir ci-dessous). Cette maîtrise s'appuie notamment sur une politique d'acquisition immobilière et foncière. Afin de préserver le patrimoine et éviter de devenir une ville-dortoir, la commune a racheté de nombreuses parcelles : la grange et le bistrot de la gare, l'immeuble de la gare, les 14 et 16 Place de l'Église, le sentier à côté de la mairie, l'ancien presbytère (salle polyvalente), le bureau de poste et le vieux puits de la ferme des Carneaux.

Depuis une trentaine d'années, on constate un lent déclin de cette population (451 habitants au recensement de 1990). En effet, depuis la seconde guerre mondiale, un grand mouvement de départ et de migration vers la ville se fait sentir. Parallèlement, de nouveaux arrivants fuyant la ville mais y travaillant toujours, s'installent dans de petites communes rurales telles que Boigneville, à la recherche d'un autre cadre de vie. Aujourd'hui, Boigneville compte 389 habitants, selon le recensement de 2017.

PHOTOGRAPHIES COMPARÉES

AUTREFOIS / AUJOURD'HUI



Figure 13 - Ancienne photo de la Place, Archives départementales



Figure 14 – La place en septembre 2020, Archives départementales



Figure 15 - Ancienne carte de l'Église, Archives départementales



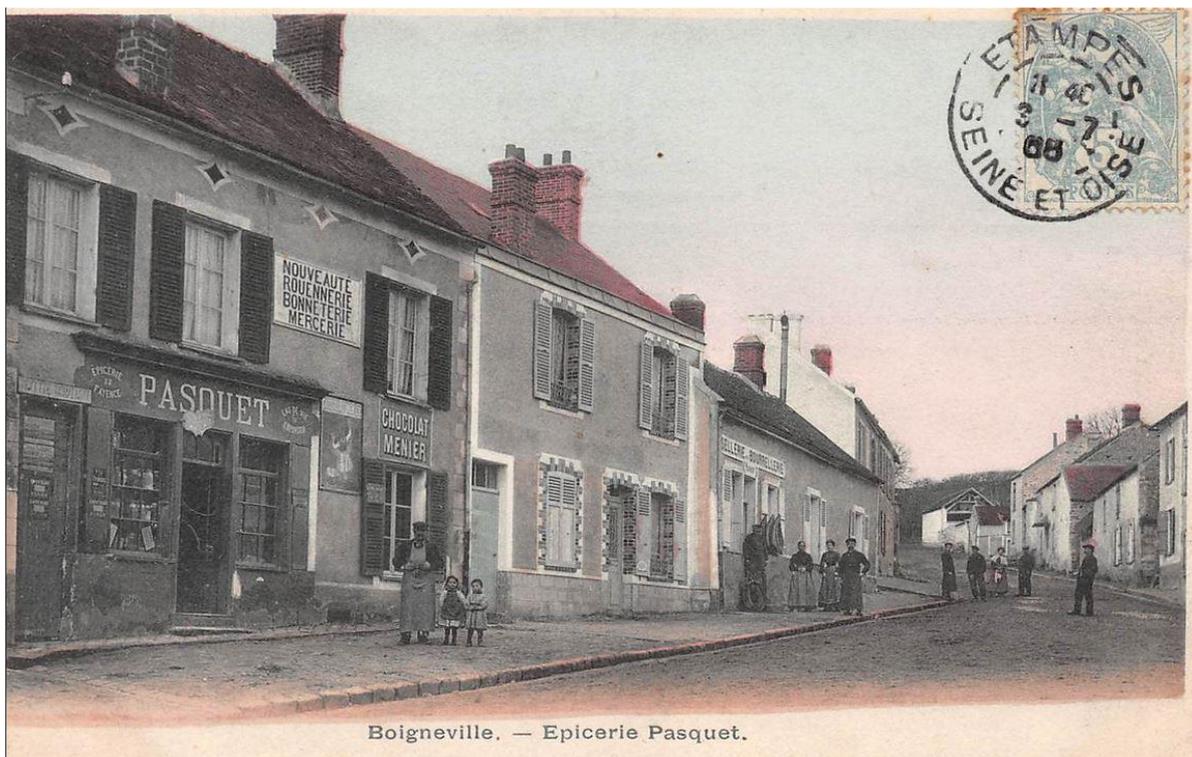
Figure 16 – Photo de l'église en 2020, Archives départementales



Figure 18 - Ancienne photo de la Grande Rue, Archives départementales



Figure 17 – Photo de la Rue du Pavé en 2020, Archives départementales



Boigneville. — Epicerie Pasquet.

Figure 20 - Ancienne photo de l'épicerie Pasquet, Archives départementales



Figure 19 – Ancienne épicerie Pasquet en 2020, Archives départementales

2. Le patrimoine religieux et commémoratif

L'église Notre-Dame de l'Assomption

Visible de la vallée, l'église Notre-Dame de l'Assomption forme un point de repère dans le paysage de la commune. Le village de Boigneville s'est d'ailleurs organisé autour de cette dernière, tel un lieu de convergence. En effet, les trois principaux axes de Boigneville se recoupent pour former la place de l'église.

Et pour cause ! L'église Notre-Dame de l'Assomption est le bâtiment le plus ancien attesté de Boigneville. Celle-ci date de la fin du XII^e siècle pour sa partie primitive. Elle est d'ailleurs caractéristique de l'architecture de la période de transition (fin XII^e / début XIII^e siècle). Elle a connu des modifications et des extensions plus tard, au XV^e siècle, notamment sous l'impulsion de la famille d'Arbouville. Depuis 1925, l'église est inscrite aux Monuments historiques.



Figure 21 – Eglise en 2020, Archives départementales



Figure 22 - Ancienne photo de l'église, Archives départementales



Figure 23 - Emplacement de l'église sur le cadastre napoléonien

➤ Extérieur

L'église que nous pouvons observer aujourd'hui est bien différente de celle qui a été construite en premier lieu. Initialement, les proportions de l'église étaient bien plus modestes. Celle-ci ne comportait que la nef actuelle, prolongée par un chœur à chevet plat percé de trois fenêtres à arc brisé, surmontées d'un oculus roman. De plus, la façade orientale était à l'origine d'une largeur de 8.80 mètres et hauteur de 14.20

mètres à la pointe extrême du pignon, par application de la règle du nombre d'or. Le clocher ne comportait initialement que deux étages, construits en appareil irrégulier et surmontés d'une flèche en charpente de bois recouverte d'ardoise, style typique du gâtinais.

Par la suite, au XV^e siècle, des extensions sont réalisées. Selon la tradition, ces travaux ont pu être réalisés grâce à la famille d'Arbouville. En effet, les armoiries de la famille sont représentées sur le mur nord, au-dessus d'une porte. On suppose que cette porte en question était réservée aux d'Arbouville afin d'accéder à la chapelle seigneuriale (*source : monographie communale de B. Quinet, 1995*).

Concernant les extensions, la nef a été élargie de façon à intégrer totalement le clocher. La largeur de l'église a alors augmenté d'environ deux tiers. De plus, le clocher et l'église élargie ont été respectivement surélevés. Un troisième étage fut construit dans le clocher, ainsi que des baies géminées à arc brisé sur les quatre côtés de ce niveau. Le clocher fut surmonté du toit en bâtière que nous retrouvons toujours actuellement.

Au XVII^e siècle, la sacristie fut édifée sur le côté latéral nord. C'est le 27 avril 1686, qu'il fut décidé d'en construire une, à l'occasion de la visite de l'archidiacre d'Étampes.

Elle fut construite deux ans plus tard. C'est une petite construction de deux travées, de style gothique. La porte d'accès est celle qui avait été percée au XV^e siècle et c'est ainsi que les armoiries des d'Arbouville sont visibles à l'intérieur de la sacristie. En 1922, un appentis abritant la pompe à incendie était accolé au mur ouest de la sacristie.

Concernant la structure, les murs sont en pierre calcaire d'une épaisseur de 0.90 mètre. Les façades latérales sont épaulés de contreforts saillants et sont percées de fenêtres ogivales. L'une des caractéristiques principales de cette église est que les deux pignons débordent largement de la toiture, donnant à la construction une allure insolite.



Figure 24 - Carte ancienne de l'église, Archives départementales



Figure 25 - Carte ancienne, Archives départementales

Une petite corniche avec alternance de modillons sculptés de motifs divers orne les murs latéraux. L'un de ces modillons, situé sur le mur latéral sud et à l'extrême sud-ouest représente un visage grimaçant. Selon la tradition orale, ce modillon sculpté en direction des zones humides à proximité de la Velvette, dépeindrait toutes les légendes, croyances et peurs irrationnelles qu'on reliait autrefois aux marais.



Figure 26 - Modillon grimaçant
Archives départementales

➤ Intérieur



Figure 27 - Intérieur de l'église
Archives départementales

La nef se situe à deux marches en dessous du niveau de l'entrée. Celle-ci comporte des piliers de type gothique, bien qu'un d'entre eux soit cruciforme. D'autres piliers présentent une disposition particulière : les formerets retombent sur des massifs qui font saillie sur le mur et non sur des colonnettes comme c'est souvent le cas. De plus, les chapiteaux semblent gothiques, mais possèdent la même sècheresse et le même caractère stylisé un peu roman.

Concernant le chœur, le triplet a été remanié de façon à inclure dans la même ouverture en ogive une fenêtre et un oculus. Dans le mur se trouve une piscine à deux bacs. Cette dernière est originale car l'arc trilobé qui la surmonte est en plâtre et date certainement du XIX^e siècle [source : étude réalisée par l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1998]. On sait d'ailleurs que l'église a connu un grand réaménagement de son intérieur au XIX^e siècle.

Dans l'angle nord-ouest, on trouve sur le sol deux petits fragments de pierre tombale, en bon état. Mais leur surface étant trop réduite, elle ne permet pas de déterminer une identité. Ce pourrait être les restes de la pierre tombale du curé René Paul Grain qui, en 1760, fut inhumé devant les fonts baptismaux ? [Source : monographie de B. Quinet, 1995]. Plusieurs statues ornent l'église, dont celle représentant Notre-Dame de

l'Assomption, adossée au pilier central, recouverte d'une peinture dorée. Les vitraux de cette église sont tous imagés, ce qui est rare dans la vallée de l'Essonne. Ils sont l'œuvre du maître verrier L.V GESTA, de Toulouse et ont été réalisés de 1870 à 1879.

➤ Crypte



Figure 28 - Intérieur de la crypte,
Archives départementales

Depuis l'intérieur de l'église, il est possible d'accéder par un escalier à la crypte ou chapelle souterraine, dédiée à Notre-Dame du Bon Secours. Celle-ci daterait du XI^e ou XII^e siècle. Cette crypte était initialement la chambre funéraire réservée à la famille d'Arbouville, comme l'indique les armoiries représentées.

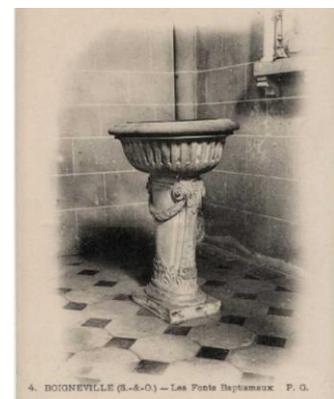
Néanmoins, elle ne fut découverte qu'en 1677 par Gabriel Estancelin, prêtre et curé de la paroisse, comme l'indique une inscription peinte au-dessus de la porte d'entrée. On rapporte qu'à l'époque, elle était encombrée d'immondices, que les habitants évacuèrent. C'est d'ailleurs dans cette crypte qu'on découvrit la pierre tombale de la Dame de Saint-Val, sur laquelle on peut lire « *Ci-gît Madame Marguerite, au pied ladis, Dame de Saint Val dont l'âme qui trépassa le jeudi devant la Saint-Loup, L'an 1310 au mois d'Août* ». Lors de sa visite de l'église, le 29 avril 1688, l'archidiacre d'Étampes fit la bénédiction de cette chapelle sous l'invocation de la Sainte Vierge et Sainte Catherine. L'abbé Estancelin y fut inhumé le 22 mai 1698.

Concernant la structure de la crypte, le plafond est formé de deux croisées d'ogives aux arrêtes concaves. Les deux fenêtres qui l'éclairent aujourd'hui n'existaient pas initialement. Sur les murs de la crypte, les fresques représentant des scènes de la Sainte Famille, dateraient du XVII^e siècle. Il s'agit de peintures exécutées à la détrempe sur enduit plâtre. Elles sont probablement l'œuvre d'un artiste local inspiré de modèles populaires. Ces fresques furent restaurées en 1988/1989. En 1987, la crypte est classée Monument Historique.

➤ Mobilier

L'église dispose de plusieurs biens meubles :

- ❖ **La cloche** : autrefois on comptait trois cloches dans le clocher de Boigneville, mais depuis la Révolution, il n'en reste plus qu'une. La cloche en question date de 1556 et pèse 1500 kilos. L'inscription dessus indique : « *L'an mil cinq cens cinquante-six je fus faicte pour l'église de Boigneville par les paroissiens et suys nommée Philippe par Me Jaque d'Arbouville, chevalier, seigneur dudict lieu et Saint-Pal et dame Philippe Mesme sa femme.* » Celle-ci fut refondue par un artisan fondeur des environs d'Orléans, en conservant son inscription. Elle est classée Monument Historique au titre des objets depuis 1909. Elle fut baptisée en 1931 et sa marraine, Mademoiselle Elisabeth Manset, lui offrit une robe de baptême. *En effet, il était coutume d'habiller la cloche d'une robe pour son baptême, bien que cette tradition ne soit pas répandue.*
- ❖ **Le bénitier** se situe dans la nef de l'église, au niveau de la première travée, côté droit. Il est inscrit Monument Historique au titre des objets depuis 1981.
- ❖ **Le coffre de banc d'œuvre** se trouve dans la nef de l'église, au niveau de la première travée ouest, à gauche en entrant. Il est en bois taillé, peint et date du XVIII^e siècle. Il est inscrit Monument Historique au titre des objets depuis 1981.
- ❖ **Les fresques ornant le plafond et les murs de la crypte** représentent des scènes de la vie de la Vierge et date du XVII^e siècle. Ces fresques sont classées Monument Historique en 1987 au titre des objets.
- ❖ **Fonds baptismaux** sont constitués d'une cuve ovoïde, décorée de cannelures. Le tout repose sur un socle sculpté, orné de guirlande et de feuillage. Ils dateraient de la fin du XVII^e siècle et sont classés Monument Historique au titre des objets depuis 1923.



4. BOIGNEVILLE (8.-8.-0.) — Les Fonts Baptismaux P. G.
Figure 29 - Carte ancienne, Archives départementales

- ❖ **La dalle funéraire de Marguerite Aupie, dame de Saint-Val** se trouve dans la crypte, sous le chœur. En date de 1310, la dalle est classée aux Monuments Historiques depuis 1911.
- ❖ **L'ostensoir**, situé dans la sacristie de l'église, date du premier quart du XIX^e siècle. Il s'agit également d'un objet inscrit en 1984 aux Monuments Historiques.
- ❖ **Le baiser de paix** se trouve dans la sacristie de l'église. En métal argenté, il représente le Christ en croix. Il est inscrit Monument Historique au titre des objets depuis 1984.
- ❖ **Le ciboire**, dans la sacristie de l'église, se compose d'un pied circulaire, d'un décor aux motifs floraux, d'un nœud ovoïde et de larges feuilles de chêne, grappes de raisin, épis de blé et roseaux. Il date du premier quart du XIX^e siècle et est inscrit aux Monuments Historiques depuis 1984.
- ❖ **La bannière de procession de la Vierge** est un tissu avec des incrustations de fils d'or. La mandorle est décorée de palmettes roses et vertes sur fond écru. Cette bannière date du milieu du XIX^e siècle et est inscrite aux Monuments Historiques depuis 1984.
- ❖ **Croix d'autels et deux candélabres** : la croix d'autel est fleuronnée, composée d'un nœud ovoïde à godrons ainsi que d'un pied tripode à pattes de lion. Concernant les candélabres, ceux-ci sont décorés sur trois faces où l'on retrouve le Christ, la Vierge et Marie-Madeleine. Cet ensemble date du XIX^e siècle et est inscrit en 1984 aux Monuments Historiques au titre des objets.
- ❖ **Calice et patène** : le calice est décoré à la base du pied circulaire par des têtes d'angelots alternant avec des médaillons avec une frise de motifs floraux stylisés. La coupe en tulipe est ornée d'un décor rapporté par des médaillons de la Vierge, du Christ et Marie-Madeleine, entourés de têtes d'angelots et motifs végétaux. Quant à la patène, celle-ci dispose d'une couronne d'épines traitée en entrelacs, entourant le monogramme IHS et une croix. Ces deux

biens datent du premier quart du XIX^e siècle et sont des objets inscrits aux Monuments Historiques depuis 1984.

Intérêts patrimoniaux de l'église :

- Bâtiment le plus ancien attesté de la Commune,
- Située au centre du village, l'église marque le paysage et l'implantation du village,
- Souligne l'influence des régions voisines dans les modes de construction,
- Elle est un repère physique pour la commune,
- Témoigne du savoir-faire de ses bâtisseurs,
- Témoigne de l'histoire de la région.

Le cimetière

Initialement, le cimetière de Boigneville se trouvait autour de l'église, comme c'était le cas pour la plupart des villages. Les corps étaient alors enterrés sur la place de l'église, bien que seulement quelques privilégiés aient été effectivement inhumés à cet endroit.

Suite au décret du 12 Juin 1804 (23 Prairial An XII) interdisant d'enterrer dans l'église et à moins de 40 mètres des villes, l'idée de déplacer le cimetière apparaît à l'ordre du jour des Conseils municipaux de Boigneville. Pour autant, rien ne sera décidé pendant plus de 50 ans, malgré plusieurs plaintes des riverains. Ce sera finalement une lettre à l'initiative des citoyens boigneillois, datant de juin 1858, qui poussera le Conseil à déplacer le cimetière en-dehors du village, pour des raisons de santé. En effet, le mur de clôture était en mauvais état ; laissant alors les animaux domestiques paître dans le cimetière. De plus, les cadavres n'étaient pas enterrés assez profondément ; des exhalaisons dangereuses pour la santé se dégageaient alors, selon les habitants. La translation du cimetière sera alors actée le 2 août 1858, puis sera réalisée entre 1860 et 1869.

Figure 30 - Cimetière actuel, Archives départementales



Le 14 août 1880, le maire expose au Conseil qu'un agrandissement du cimetière est nécessaire, pour des raisons de salubrité publique et de respect dû aux morts. S'en suit alors l'acquisition d'un nouveau terrain pour 580 francs et 80 centimes, permettant d'agrandir le cimetière. De plan rectangulaire allongé, il est entouré d'un mur de clôture en pierre. Au centre de celui-ci se

trouve une croix de cimetière. Le mur du fond a été percé pour permettre l'accès à l'extension du cimetière.

Intérêts patrimoniaux du cimetière :

- Historique, s'inscrit dans une histoire nationale,
- Témoin de l'histoire de la commune par le biais des tombes de styles et d'époques différentes,
- C'est un lieu de mémoire et de recueillement,
- Il est clôturé d'un mur d'enceinte.

Le presbytère

Le 30 avril 1876, le Conseil municipal décide l'acquisition de la maison où est logé le curé afin d'en faire le presbytère de la commune. Ce bâtiment se situe à proximité directe de l'église. Le propriétaire était M. D'adonville, qui consenti à vendre son bien pour 8 000 francs. L'acquisition est assurée par la vente de 10 hectares de marais appartenant à la commune, à la Société des Tourbières de Boigneville.



Figure 31 - Salle polyvalente
Archives départementales

Après le départ du dernier curé, dans les années 1970, le presbytère devient la salle polyvalente de la Commune.

De 1898 à 1949, c'est le curé Edouard Navarre qui exerce dans la paroisse de Boigneville. Ce fut une figure du village. En effet, ce curé était un célèbre guérisseur et rebouteur de la région, notamment grâce aux plantes vertueuses locales qu'il utilisait. Il était

également apiculteur et avait installé ses ruches dans le jardin de presbytère. Par ailleurs, l'une des machines que le curé Navarre utilisait pour confectionner des bonbons au miel se trouve aujourd'hui dans l'écomusée de Boigneville.

De plus, le curé Navarre était très apprécié des enfants, qu'il emmenait régulièrement en balade. Il était un peu « folklore » selon Mme Leprince (tradition orale). Celui-ci organisait également des kermesses pour les enfants. Par la suite, il fut inhumé le 19 mai 1962 à Boigneville.

Intérêts patrimoniaux du presbytère :

- Témoigne de l'organisation de la paroisse,
- Témoin de l'histoire de la commune : d'autant plus après le passage en 2019 de la résidence d'artiste « Les Ebréché.e.s » : ornement d'un mur par des plantes locales aux vertus médicinales ou mellifères mises sous verre, en référence au curé Navarre.



Figure 32 – Réalisation de la résidence d'artistes « Les Ebréché.e.s », sur le mur de l'ancien presbytère de Boigneville

Le Monument aux Morts

Lors de la séance du conseil du 13 février 1921, il est décidé la mise en place d'un monument à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France. Ce Monument aux Morts fut alors construit entre les années 1921 et 1922, par M. Chevrier, marbrier à Malesherbes. Il fut ensuite inauguré au cours de l'été 1922 et suivit d'un vin d'honneur.

Le Monument aux Morts de Boigneville est situé à proximité directe de l'église, sur la place de l'église. Celui-ci est en marbre et prend la forme d'un obélisque. Il est monté sur un piédestal de grès, entouré d'une grille en fer forgé blanche. De plus, quatre obus encerclent le monument, lui donnant alors une signification belliqueuse.



Figure 33 - Monument aux morts
Archives départementales

Une inscription est portée sur l'une des faces de l'obélisque « *Aux enfants de Boigneville morts pour la France 1914-1918* ». A côté, une feuille de palme en métal est représentée, symbole de la victoire et du sacrifice. Sur le socle, une seconde inscription indique le nom de soldats morts pour la patrie, ainsi que « *A nous le souvenir, à eux l'immortalité !* ».

Intérêts patrimoniaux du Monument aux Morts :

- Lieu de mémoire et de recueillement pour tous les habitants,
- Témoin de l'histoire de la commune : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale,
- Illustre la manière dont a été appréhendé l'après-guerre par la commune.

Les croix

Les croix servent de points de repère et invitent le passant à invoquer la protection divine. Elles étaient avant tout destinées à marquer les limites d'une paroisse et ses différents hameaux ainsi qu'à rappeler au peuple l'importance de la religion. Au début du XIX^e siècle, le catholicisme connaît un renouveau. Des missions s'organisent un peu partout. C'est à cette époque que sont érigées de nombreuses croix de carrefour.



*Figure 34 - Croix des champs,
Archives départementales*

C'est le cas par exemple à l'entrée ouest du village, avec une croix de carrefour nommée croix des Champs, située au croisement de la D63 et de la D449. Cette croix aurait été mise en place par un certain M. Poisson, durant la Révolution ; ce qui lui aurait valu une remontrance de la part du curé. Cette croix, a depuis été restaurée et reconstruite pour une partie.

On peut également voir des croix de cimetière comme celle située au milieu du cimetière actuel. Les croyants devaient se signer en passant devant, pouvaient y trouver protection, y apporter des offrandes et elles servaient de stations lors des processions comme pour les croix de chemin ou de carrefour. Sur celle-ci, la croix en fer forgé est dressée sur un socle en grès.



*Figure 35 - Croix de cimetière actuelle
Archives départementales*

Une autre croix de cimetière est située tout près de l'église. Elle constituait la croix de cimetière, du temps où ce dernier se trouvait encore autour de l'église. La plaque apposée sur le socle indique « MDCCLX », c'est-à-dire 1760 ce qui correspond certainement à sa date de construction. Entre 1860 et 1869, le cimetière est déplacé, mais pas la croix de cimetière. Dressée sur un important socle de pierre, cette croix était en pierre, mais fut remplacée en 1889 par M. Durand (maréchal-ferrant à Boigneville) par une croix en fer forgée. Sur la branche horizontale est gravé : « O CRUX AVE 1889 » ; et sur la partie verticale « FAIT PAR DURAND ».



Figure 36 - Ancienne croix de cimetière
Archives départementales

Intérêts patrimoniaux des croix :

- Repère visuel pour les voyageurs,
- Symbole de la forte pratique religieuse passée du village,
- Socle massif en grès ou en calcaire.

3. Le patrimoine administratif et public

La Mairie-école

L'enseignement est présent à Boigneville depuis des siècles et la première mention d'un « Recteur des petites écoles » remonte à 1656. Il s'agissait de François Letau, à la fois chantre, bedeau et instituteur. Le chantre est une personne qui chante aux offices religieux, tandis que le bedeau est un employé d'église ayant pour fonction d'ouvrir le passage.

Jusqu'en 1789, l'instruction se développa très lentement, aucun local n'y était spécifiquement dédié. La tradition rapporte que le premier venu, se reconnaissant comme un des plus savants de la paroisse et se croyant de la vocation, ouvrait une école dans un local quelconque, avec la permission des autorités ecclésiastiques ou seigneuriales.

Figure 37 - Mairie-Ecole de Boigneville, AD



À partir de 1816, l'enseignement se faisait chez l'instituteur, à l'époque Charles Duveau, qui recevait en compensation une indemnité de logement s'élevant à 50 francs par an. Ce n'est qu'en 1831 que la municipalité reconnut l'urgence de faire l'acquisition d'un bâtiment destinée à l'instruction, alors que le nombre d'élèves était autour de 70. Le 15 août 1832, le Conseil municipal, en présence de huit des dix plus forts contribuables, adopte un projet de construction d'une maison d'école sur un terrain libre situé à côté de l'église. Le montant s'élevait à 4 959 francs.

En 1856, l'inspecteur des écoles primaires demande que soit construite une nouvelle classe, plus grande. Sept ans plus tard, la municipalité décide alors de vendre la maison d'école afin d'acquérir des terrains et d'y construire une nouvelle école ainsi qu'une mairie. C'est donc en 1863 que la mairie-école de Boigneville est construite.

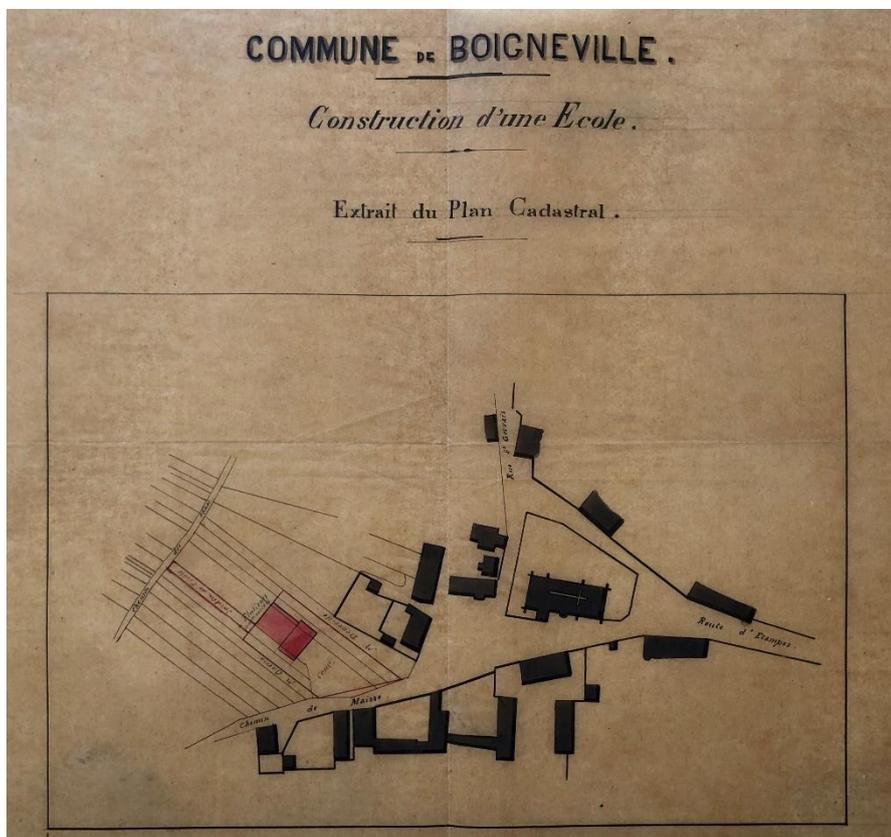


Figure 39 - Plan de construction de la Mairie-École, Archives départementales

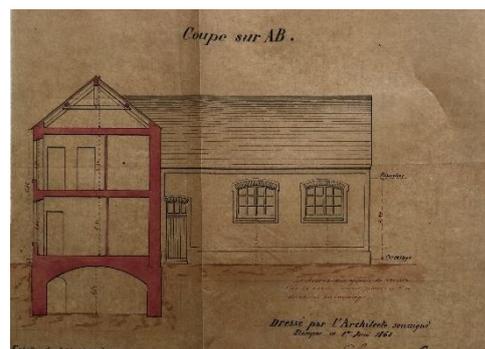


Figure 38 – Extrait des plans de construction de la Mairie-École, Archives départementales

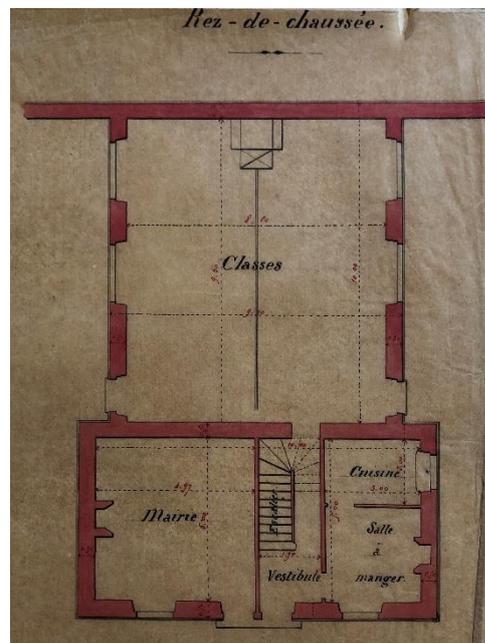


Figure 40 - Extrait des plans de construction de la Mairie-École, Archives départementales

Intérêts patrimoniaux de la marie-école :

- Illustre une partie de l'histoire de l'enseignement à Boigneville,
- Témoigne du rassemblement des bâtiments administratifs et communaux en un même bâtiment.

L'école des filles

Le Conseil municipal décide en 1894 la construction d'une école, dans le haut du village. Celle-ci se situe à la fois sur un terrain communal et sur une parcelle à acquérir. Cette nouvelle « École des filles » fut édifée en 1899. Le rez-de-chaussée est utilisé pour l'enseignement, et l'étage servait de logement à l'instituteur. Aujourd'hui, l'étage est devenu un gîte, louable. Les deux écoles sont toujours en activité.



Figure 42 - Ecole du Haut, Archives départementales



Figure 43 - Ecole du Haut, Archives départementales

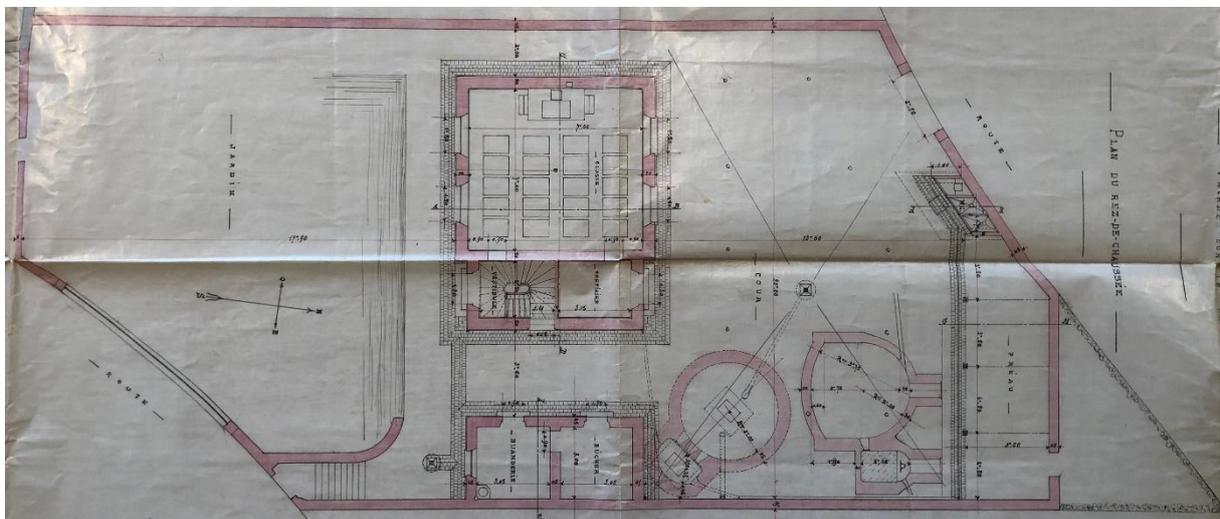


Figure 41 - Extrait des plans de construction, Archives départementales

La Poste

L'idée de créer un bureau de poste émerge en décembre 1863 en Conseil municipal. Ce n'est qu'en 1890 qu'un bureau de poste sera créé. Il s'agissait alors d'un local situé dans le jardin du presbytère, avec une porte ouvrant sur la rue pour servir temporairement à l'installation d'un bureau auxiliaire de poste.



Figure 46 - Bureau de Poste
Archives départementales

Par la suite, en 1921, la municipalité fit l'acquisition d'un bâtiment situé actuellement au 30 Place de l'Église. On y transfère alors le bureau de Poste qui est devenu en juillet 1991, une agence postale dépendant du bureau de distribution de Maisse.

Depuis fin 2005, le bureau de poste se trouve au 18 Place de l'église. Celui-ci sert également de dépôt de pain et d'épicerie.

Intérêts patrimoniaux de la poste :

- Illustre l'histoire pré et post Révolution française de la commune,
- Atteste de la démarche municipale de se doter de bâtiment administratif.

La Gare

Dès 1836, un projet de ligne qui suit la vallée de l'Essonne se dessine. Les tracés sont effectués en 1852 sous la direction du député de Corbeil. Le tronçon passant par Boigneville est mis en service le 6 mai 1867.

Le bâtiment en lui-même fut alors construit en 1866 et en 1867. Il comprend deux niveaux et le rez-de-chaussée est surélevé. Le bâtiment est recouvert d'un enduit plâtre et décoré d'une modénature de brique rouge. Un petit abri est situé en face de la gare, sur le quai 1. Une gare de marchandise (visible à droite de la gare sur la figure 47) fut créée vers la



Figure 47 - Gare de Boigneville, AD

fin du XIX^e, ce qui participa activement au développement économique de Boigneville. Celle-ci fut démolie en 1980 et un parking y fut alors construit. Quelques années plus tard, la ligne fut enfin électrifiée.



Figure 48 - Carte ancienne de la Gare, Archives Départementales

Intérêts patrimoniaux de la gare :

- Permet de comprendre l'évolution de Boigneville dans la seconde moitié du XIX^e siècle,
- Caractéristique de l'architecture des gares dans la région.

4. Le patrimoine lié à l'eau

Les puits

L'approvisionnement en eau était, avant l'installation de l'eau courante dans les maisons, un enjeu vital. Les puits répondaient à cet objectif, c'est pourquoi on les trouve à proximité des habitations.



Figure 49 - Puit de Touvaux, AD

Très peu de puits subsistent à Boigneville. Plus nombreux autrefois, beaucoup ont disparu au profit de places de parking ou d'aménagement de cours. On en trouve un à Touvaux, foré seul et maçonné en grès. Celui-ci est actionné par une poulie, visible derrière la grille. Pour remonter l'eau, les puits sont tous équipés d'un système de poulies, qui s'actionne grâce à une manivelle latérale en fer forgé. La corde s'enroule autour d'un cylindre en bois et permet au sceau de remonter. Ce modèle est représentatif de l'architecture des puits du XIX^e siècle. L'ensemble est surmonté d'un toit travaillé en tuiles, soutenue par quelques poutres en bois.

Un autre puit se situe derrière les cressonnières, à l'aplomb de la ferme des Carneaux. De plan massé et circulaire, celui-ci est maçonné. Il était actionné par un cheval et servait à approvisionner en eau la ferme des Carneaux. Le puit est surmonté d'un toit polygonal en tuiles plates. Celui-ci a été restauré et reconstruit pour une partie dans les années 2010.



Figure 50 - Puit des Carneaux
Archives départementales

Les moulins

C'est à l'époque Carolingienne que l'eau et le vent sont réellement utilisés pour moudre les grains. Pour fonctionner le moulin hydraulique nécessite un engrenage dont la roue est un élément indispensable car elle transforme l'eau en énergie. Sur la rivière Essonne, nombreux étaient les moulins hydrauliques vers lesquels un bief dirigeait l'eau de la rivière qui s'abattait en chute libre, sur les pales d'une roue à aubes, elle-même actionnant le mécanisme de la meunerie.

Pour maintenir le bon fonctionnement des moulins, l'entretien de la rivière était indispensable : entretien des bordages, entretien des pieux pour éviter l'effondrement des rives, curer la rivière... Un arrêté préfectoral de 1809 fixait le droit d'irrigation uniquement le jeudi de chaque semaine du lever du soleil jusqu'à son coucher pour l'irrigation des prairies. Les propriétaires des moulins devaient ce jour-là fermer leurs vannes. La rivière était source de conflit entre les meuniers et les riverains : les meuniers se plaignaient du manque d'eau l'été parce que les riverains creusaient d'importantes rigoles d'irrigation pour l'arrosage de leurs prairies. Les riverains étaient parfois inondés en raison d'une mauvaise utilisation des vannes des moulins.

Le moulin d'Argeville

Ce dernier appartenait à la famille Masson du Monceau en 1790. Le meunier de l'époque, André Rifflet, payait alors un loyer annuel de 150 francs. En 1857, le moulin appartenait à M. Dadonville. Ce moulin cessa son activité vers 1920. Par la suite, il actionna une dynamo qui produisait de l'électricité pour le château voisin. Enfin, après transformations et aménagements, il devient la résidence de M. Philippe

Manset.



Figure 51 - Moulin d'Argeville
Archives départementales



Figure 52 - Carte ancienne du moulin d'Argeville

Le moulin Paillard

Ce moulin est situé à l'extrême limite entre la commune de Buno-Bonnevaux et de Boigneville. En 1857, il appartenait également à M. Dadonville. Il cessa son activité en 1920 puis demeura longtemps inoccupé. Depuis les années 1960, il est devenu une résidence.

Figure 53 - Carte ancienne du Moulin Paillard, Archives départementales



Figure 54 - Extrait de plan du moulin Paillard, Archives départementales

Les lavoirs

Au cours du XIX^e siècle, de nombreux lavoirs sont construits. Ils reflètent la prise de conscience de l'hygiène et de l'importance de la propreté. Ces lavoirs sont le témoignage de la grande politique en faveur de l'hygiène lancée par l'Etat à cette époque. Pour favoriser leur développement, en février 1851, une loi imposa l'aménagement de lavoirs accessibles à tous, déterminant également leur emplacement par rapport aux sources ou aux fontaines pour ne pas polluer l'eau potable.



Figure 55 - Lavoir sur la Velvette, AD

Plusieurs lavoirs ont existé à Boigneville, comme l'indiquent les cartes anciennes, mais un seul d'entre eux demeure encore aujourd'hui. Il se situe le long de la Velvette, derrière la rue Saint-Val. N'ayant pas retrouvé de traces liées à sa construction, nous ne pouvons dater ce lavoir.

D'une forme rectangulaire, il mesure environ 3 mètres de long. Sa maçonnerie est majoritairement en grès, avec enduit à pierre vue à la chaux. Le mur de droite a été reconstruit, comme en atteste les briques modernes. Sa couverture, en tuiles mécaniques, a elle aussi été rénovée.

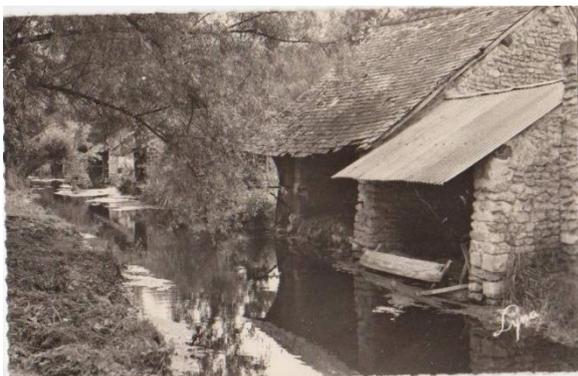


Figure 57 - Carte ancienne, Archives départementales



Figure 56 - Carte ancienne, Archives départementales

Intérêts patrimoniaux du lavoir :

- Participe à la préservation du cadre de vie de la commune,
- Rappelle une époque révolue, du dur travail des femmes et de leur contribution à l'économie domestique et locale,
- Unique lavoir de la Commune.

Les pompes à eau

Les pompes à eau ou bornes fontaines sont typiques du début du XX^e siècle. Il y est noté « Bouche d'arrosage et d'incendie », ainsi que « Fonderies de Pont-à-Mousson ». Elles sont en fonte et peintes en vert foncé. Cette peinture a parfois disparu par endroit. L'eau ne coule plus aujourd'hui. On en compte deux dans le village, une à Touvaux et deux sur le parking de la gare qui ont été rajoutées plus récemment.



Figure 58 - Borne fontaine rue Saint-Val, Archives départementales

De plus, au niveau de la Velvette à Saint Gervais, se trouve une pompe à godet. Celle-ci permettait notamment aux citernes mobiles d'être remplies facilement, à l'époque où l'eau courante n'est pas encore installée dans les fermes. Cette pompe à eau en fonte est surélevée par un pilier maçonné. La manivelle est alors accessible par un escalier. Ce support est prolongé par un abreuvoir. L'ensemble daterait de la fin du XIX^e siècle.



Figure 59 - Pompe à godet
Archives départementales

Intérêts patrimoniaux des pompes à eau :

- Illustrent les différents modes de puisage d'eau,
- Marquent les changements techniques liés à l'eau.

5. Le patrimoine domestique

Bien que le patrimoine agricole soit le plus visible, le patrimoine domestique est tout de même présent à Boigneville. Il peut être constitué de maisons rurales ou de maison de bourg, de pavillons du début du XX^e siècle, ou encore de villas. Ces édifices obéissent à d'autres caractéristiques que le patrimoine agricole : ce sont avant tout des constructions dédiées à la résidence et non à la production agricole ou l'activité artisanale. Nous pouvons dresser une typologie des maisons d'habitation selon leur fonction, leur volumétrie, leurs matériaux de construction, leur décor mais aussi leur période de construction.

Maisons rurales

La fonction d'habitation de ces maisons est visible de la rue. Elles ne disposent en général que d'un seul niveau surmonté d'un comble destiné le plus souvent à l'activité agricole. Elles sont souvent construites sur cave. Ce sont de petites maisons composées d'une pièce de vie et d'une pièce de repos.



Figure 60 - Maison rurale rue Saint Gervais, AD

La cave permet le stockage du vin ou d'autres denrées tandis que le grenier fait office de stockage agricole (foin notamment). Les caves sont généralement accessibles depuis la cour. Cette dernière peut être commune ou privée. Ce type de maison engendre la construction de descente de cave peu visibles.

Les façades disposent d'un arrangement fonctionnel. Les percements sont simples et de petite taille. Ils correspondent aux utilités respectives des pièces, ainsi la pièce de vie n'aura qu'une fenêtre. La toiture est à deux versants avec pignon découvert.

Elles ont été construites par des paysans pour des paysans, avec des matériaux locaux, le grès qui façonne chaque bâtisse par exemple. Le grès utilisé dans la construction des murs provient des carrières voisines, tout comme le calcaire. Elles peuvent être enduites ou laissées à pierres vues.

Elles ne sont plus adaptées aux modes de vie actuels. Elles sont donc menacées par des dénaturations : des baies sont percées pour améliorer la luminosité, les bâtiments sont surélevés pour créer un étage supplémentaire ou encore une aile est ajoutée. Les quelques maisons rurales présentes sur la commune ne font pas exception.

Ces maisons rurales sont souvent construites en alignement de la rue. De l'autre côté du corps de bâtiment se trouve une cour autour de laquelle il n'est pas rare de voir d'autres petits bâtiments faisant office de dépendance.

Intérêts patrimoniaux des maisons rurales :

- Elles répondent à des besoins spécifiques : vivre et subvenir à la vie,
- Usage des matériaux locaux : calcaire, meulière, grès, chaux, argile,
- Occupent parfois les dents creuses,
- Elles témoignent de l'agriculture vivrière très présente sur la commune

Maisons de bourg

Les maisons de bourg se concentrent dans les cœurs de bourg et ont pour seule fonction l'habitat. Sur leur façade, la disposition symétrique des ouvertures, superposées en travées régulières, privilégie un classicisme architectural sans impératifs fonctionnels. Elles sont, la plupart du temps, implantées sur une parcelle étroite permettant la présence de deux à trois travées en façade, parfois quatre. Elles se caractérisent par un plan simple comprenant généralement trois niveaux avec un comble. Celui-ci, contrairement aux maisons rurales est dédié à l'habitation.

Généralement situées dans l'alignement de la rue, les maisons de bourg créent un front bâti continu parfois rompu par des maisons à pignon et des murs de clôtures. Les alignements des maisons de bourg contribuent à structurer le paysage communal. Le jardin est situé à l'arrière de la maison.



*Figure 61 - Maison de bourg rue du Haut Pavé,
Archives départementales*

Un soin particulier est réservé à la façade, traduisant le statut social de son propriétaire. On retrouve un décor sobre avec de la modénature. Certaines maisons comportent des chaînages d'angle, des linteaux, des soubassements et du rocaillage. La porte d'entrée est située dans l'axe de la façade ou latéralement.

Selon des paramètres contextuels ou subjectifs, comme l'implantation, l'histoire de la construction ou le statut social du propriétaire, les maisons sont soit enduites à pierres vues, soit totalement enduites.

Intérêts patrimoniaux des maisons de bourg :

- témoignages d'une mémoire collective portée par une famille,
- reflets des techniques de construction passées,
- usage des matériaux locaux : calcaire, meulière, grès, chaux, argile,
- bonne intégration paysagère,
- apporte une variété de styles architecturaux à la commune,
- richesse des détails architecturaux (rocaillage, modénatures...)

Maisons bourgeoises

La maison bourgeoise a une fonction strictement résidentielle. La conception de ces maisons s'éloigne du pragmatisme rationnel des constructions rurales au profit d'une recherche esthétique.

Sur un plan carré ou rectangulaire, son corps principal dispose d'un ou de deux étages et sa toiture est à deux ou quatre pentes. L'entrée dans la demeure est située dans l'axe de la maison. Les baies respectent le principe de la composition verticale (fenêtres plus hautes que larges et superposées) et de la symétrie des travées. La régularité de la façade se veut avant tout esthétique.



Figure 62 - Maison bourgeoise à Saint Gervais, Archives départementales

L'utilisation d'un enduit au plâtre (ou plâtre chaux) permet la réalisation de façades enduites entièrement ou à pierres vues ainsi que de nombreux éléments de

modénature (corniches, moulures), simples ou plus sophistiqués (selon le statut du propriétaire et l'époque de construction).

On en trouve un exemple à Argeville, ancienne seigneurie. C'est une bâtisse ancienne puisque visible sur le cadastre napoléonien de 1814. Elle daterait certainement de la fin du XVIII^e siècle (source : base de données BD topo 3).



Figure 64 - Zoom sur Argeville, Cadastre napoléonien



Figure 63 - Carte ancienne d'Argeville, Archives départementales

La tradition raconte qu'il s'agissait d'un prieuré, c'est-à-dire d'un monastère placé sous l'autorité d'un prieur. En effet, le propriétaire actuel du domaine, M. Octave Manset, aurait trouvé enterré à un mètre de profondeur dans son jardin, les fondations d'un mur. Ces fondations relient la tour située à l'entrée au bâtiment principal. Ces traces laissent donc supposer un corps de bâtiments en L.

De plus, la configuration de la cave voûtée de la maison principale peut laisser penser que cette dernière date de l'époque du prieuré. Très profonde, cette cave est faite de murs d'une épaisseur importante, où il est possible d'observer les traces d'un ancien escalier, ainsi que d'une ouverture aujourd'hui condamnée.

Les moines se seraient donc installés à proximité de l'Essonne pour y fonder un prieuré, possiblement en lien avec la Chapelle Ninveau se trouvant dans les environs sur la commune de Nanteau-sur-Essonne. Ce prieuré et ces terres féodales auraient été détruits à la Révolution, laissant seule subsister la tour située à l'entrée. Cette dernière daterait du XV^e siècle (figure 65), ce qui constitue le bâtiment le plus ancien d'Argeville.



Figure 65 - Tour d'Argeville, AD

Le bâtiment qui existe aurait donc été reconstruit sur l'ancien prieuré vers la fin du XVIII^e siècle. Après être resté pendant plusieurs siècles aux mains de la famille de Vidal et de leur succession, le domaine est vendu en 1885 à un certain Vincent Hippolyte. Par la suite, ce sera Paul Parquet, qui occupera cette demeure. Cet homme, très riche, a amené l'eau pour sa propriété, construisant puits et moulin ; ce fut un mécène pour Boigneville. Étant parfumeur, il créa même un parfum nommé « *Parfum d'Argeville* ». L'étiquette de ce parfum représente une femme et un mouton, devant un ruisseau qui pourrait être l'Essonne. Par la suite et depuis, ce domaine appartient à la famille Manset.

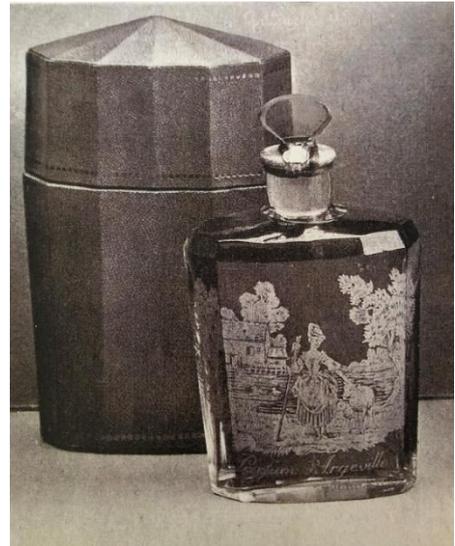


Figure 66 - Parfum d'Argeville
Archives communales



Figure 67 - Maison bourgeoise d'Argeville
Archives départementales

Composée de 6 travées, cette maison bourgeoise est surmontée d'un toit à deux versants, ainsi que d'un épi de faitage. Celle-ci dispose d'une charmante annexe, appelée « La Folie » située à quelques dizaines de mètres. Cette dernière servait vraisemblablement à recevoir et à prendre le thé.

Les autres constructions de ce hameau auraient été construites afin de pourvoir à la subsistance de cette maison bourgeoise, et ce antérieurement au cadastre napoléonien de 1814. Elles constituaient les communs du domaine : moulin, orangerie, et ferme.

Villas

Les villas sortent de terre à Boigneville entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Elles suivent un modèle récurrent à l'échelle locale et nationale. Les villas se développent dans un premier temps dans les stations balnéaires. Elles illustrent l'idée de villégiature que peut se faire le chaland.

Elles sont construites au centre des parcelles, entourées de jardin et clôturées par des murs ajourés (murs bas surmontés de ferronneries). Les habitants de ces villas venaient chercher à Boigneville la quiétude de la campagne.

Une dizaine de villas sont construites sur la commune. Elles sont toutes différentes dans leurs mises en œuvre, leurs décors et dispositions mais respectent l'idée qu'elles doivent être vues depuis la rue.

L'idée de mise en scène est très importante et développée dans ce type de construction. En effet, les villas sont toutes pourvues d'un perron de quelques marches et d'une porte d'entrée, généralement à imposte, surmontée d'une marquise de verre.

À Boigneville, les matériaux de gros œuvres reprennent ceux des maisons plus traditionnelles. Elles sont construites en calcaire et/ou grès. Toutefois, la meulière trouve une place prépondérante dans ce type de construction.

Figure 68 - Villa située rue Saint Gervais, AD



Figure 69 - Villa située Place de la Gare



Figure 70 - Villa située Route de Pais, AD



Figure 71 - Villa située Place de la Gare, AD



Les modénatures de briques rouges ou blanches soulignent les volumes des villas. Généralement elles ont un avant corps central, ce qui crée un troisième mur pignon à la bâtisse. L'accès à l'intérieur se fait par une des parties latérales du corps central.



Figure 72 - Villa située à Saint Gervais, AD

Intérêts patrimoniaux des villas :

- Reflets d'un style architectural typique d'une époque,
- Témoignent du phénomène de villégiature,
- Apportent une variété de styles architecturaux.

Pavillons

Les pavillons de la première moitié du XX^e siècle sont peu nombreux à Boigneville. La législation en vigueur met en avant la construction de pavillon individuel, c'est le cas par exemple de la loi Siegfried de 1894, ou encore la loi Cornudet de 1924 qui renforce le contrôle des lotissements et crée l'obligation pour les Communes d'établir un plan d'aménagement. Malgré cela, la commune n'engage pas de travaux d'aménagement particuliers pour se doter de pavillons.



Figure 73 - Pavillon rue Saint-Gervais, AD

Les quelques pavillons représentatifs de la première moitié du XX^e siècle suivent un modèle établi à grande échelle. Ces modèles sont diffusés par le biais de circulaires et les recueils de construction et sont soutenus par des programmes nationaux. Ils sont construits selon un plan masse et possèdent généralement un étage en comble éclairé par une baie percée dans le pignon.



Figure 74 - Pavillon situé rue Saint-Val

Contrairement aux maisons rurales et aux maisons de bourg implantées dans l'alignement des rues, les pavillons sont construits en retrait des voies, généralement au centre de la parcelle. Ils rompent ainsi la structure parcellaire et la forme traditionnelle de la commune. Le mur de clôture respectant l'alignement traditionnel.



Figure 75 - Pavillon situé rue Saint-Val

Les pavillons disposent d'une cour/jardin plus ou moins grande à l'avant (entre le pavillon et la rue) et à l'arrière. La présence de cette cour à l'avant contribue également à aérer l'espace urbain. Les matériaux utilisés pour la construction des pavillons sont la meulière ou le calcaire. Le décor, parfois inexistant, se limite souvent à la présence de tuiles de rive et d'épis de faitage en terre cuite. Les encadrements de baies et les chaînes d'angle sont souvent soulignés par un décor de briques.

La toiture est à deux pans couverte de tuiles mécaniques pour Boigneville mais il peut y en avoir avec des tuiles plates. La construction est bâtie sur une cave qui court sous tout le bâtiment. Cette dernière permet également la surélévation du rez-de-chaussée. Ainsi, l'accès à l'intérieur de la maison peut être mis en scène, au même titre que pour les villas, par le biais de quelques marches et d'une porte surmontée d'une marquise. Les pièces sont munies de cheminée, généralement placées dans les angles des pièces. Les sols sont couverts de parquets et les plafonds moulurés.

Intérêts patrimoniaux des pavillons :

- Reflets d'un style architectural typique d'une époque,
- Illustre l'évolution urbaine de la commune,
- Apporte une variété de styles architecturaux à la commune

La maison du Bailli



Figure 77 - Partie ferme, AD



Figure 78 - Pigeonnier, AD

Située dans l'ancien fief seigneurial de Saint-Val, la maison du Bailli constitue un élément patrimonial important pour l'histoire de la commune. Ce fief appartenait à la famille d'Arbouville au XIV^e siècle. D'après le cadastre napoléonien, la partie immobilière du fief comprenait un habitat principal, un habitat secondaire, un bâtiment fermier (écuries, étables, granges) et un pigeonnier de forme circulaire.

L'habitat principal est devenu la maison du Bailli, du fait que Charles d'Arbouville ait reçu les droits de haute, moyenne et basse justice en 1510. Sous l'Ancien Régime, un bailli était un représentant de l'autorité du roi, chargé de faire appliquer la justice et de contrôler l'administration en son nom. Cette maison est faite de grès et de meulière, et est surmonté d'un toit à deux versants en tuiles plates. Celle-ci comporte notamment une échauguette avec un toit en poivrière, qui la caractérise dans le hameau.

Cette propriété a depuis été morcelée.



Figure 80 - Zoom sur le fief de Saint-Val, Cadastre napoléonien 1814



Figure 79 - Morcèlement cadastral de l'ancien fief de Saint-Val, AD



Figure 81 - Photographie aérienne de l'ancien fief de Saint-Val

En 1946, la maison du Bailli est vendue à M. Jaury, qui était également propriétaire du Café de la Gare et de l'hôtel du Cheval blanc. Depuis 1983, c'est sa petite-fille, Mme Leprince qui occupe la maison. Dans les années 1980, la maison du Bailli bénéficia d'une restauration, ainsi que de quelques aménagements concernant la terrasse, la cheminée et les fenêtres. Du pigeonnier, il ne subsiste que la base sur une hauteur d'environ 4 mètres.

6. Le patrimoine agricole

L'implantation de fermes fait partie intégrante de l'histoire de la commune. Le bourg de Boigneville concentre ce type de patrimoine, ainsi que plusieurs hameaux (Prinvaux, Touvaux). Les fermes tiennent une place particulière sur la commune qui est restée longtemps agricole.



Figure 82 - Carte ancienne, Archives départementales

Dans la monographie du village (1899), il est indiqué que sur 486 habitants, 290 représentaient l'activité agricole ; soit environ 60 % de la population totale. La surface labourable atteignait également plus de 60 % de la surface totale de la commune (990 hectares labourables pour 1586 hectares).

Cela s'explique par le fait que l'agriculture fut pendant longtemps le seul moyen pour les habitants de la commune de vivre. La culture de céréales domine (blé, orge, seigle, avoine). Les fourrages (luzerne et sainfoin) sont ramassés en quantité pour les bêtes. Les betteraves à sucre étaient livrées aux sucreries de Maisse, Lieusaint et Souppes (3 600 quintaux en 1898). On y cultivait également des pommes de terre et des carottes. La vigne était présente et y réussissait plutôt bien. En 1817, 25 hectares de vignes étaient plantés sur les pentes ensoleillées. En 1991, l'un des instituteurs, M. Millereaux, avait tenté de réhabiliter des vignes pour faire participer les enfants, en cépages Pinot et Chardonnay.

En fonction des fermes, la production était soit vivrière soit destinée à la vente. Chaque parcelle avait un jardin potager pour sa propre consommation, un verger pour la production de vin et/ou de cidre et une cave pour stocker les denrées. Les jardins accueillait également des poulaillers et des clapiers et les étables abritaient les vaches. Toute la nourriture provenait des fermes.

Ce patrimoine agricole, à l'exemple des fermes, est un patrimoine fragile. En effet, les anciennes fermes sont bien souvent considérées comme inadaptées aux pratiques agricoles d'aujourd'hui. Leurs bâtiments ont tendance à être divisés ou reconvertis. La

commune de Boigneville met alors en place des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) au niveau des fermes restantes, afin de conserver leur configuration initiale.

Les fermes

Les fermes à deux bâtiments

Les fermes à deux bâtiments s'organisent autour d'une cour par le biais de deux bâtiments parallèles l'un à l'autre. Ils sont toujours alignés sur la rue, soit par leur pignon, auquel cas les deux bâtiments sont identifiables depuis la rue, soit par un gouttereau, ce qui rend la visibilité du second bâtiment plus ardue. Dans les deux cas, la porte charretière permet d'identifier la ferme.

Le plus souvent, les deux bâtiments se distinguent l'un de l'autre par leur fonction. Le premier, généralement aligné par le gouttereau sur la rue, fait office de lieu de vie (voir figure 83, photo de droite). Il est construit sur un plan allongé avec, d'un côté le logement et de l'autre la porte charretière, couverte d'un porche ou non. Ce bâtiment est le plus souvent en moellons de grès et de calcaire sur un étage surmonté de combles (faisant office de grenier).

De



Figure 83 - Exemple de ferme à deux bâtiments rue Saint Val, Archives départementales

l'autre côté de la cour se trouve un bâtiment similaire dans ses proportions, qui est lui aussi, percé d'une porte charretière. C'est dans ce dernier, que pouvait se trouver une petite étable, un grenier et une grange.

Les deux bâtiments peuvent être dotés de caves mais généralement, elle se trouve sous le logement. En revanche, ils sont tous les deux surmontés d'une toiture à deux pans longs en tuiles plates.

Les fermes de bourg

Il s'agit de fermes qui reprennent le modèle des fermes à deux bâtiments dans des volumes plus importants. Elles peuvent comporter d'autres constructions faisant office d'étable, de porcherie, d'écuries ou autres.



Figure 84 - Exemple de ferme de bourg rue du Haut Pavé, Archives départementales

Dans ce type de fermes, les constructions occupent trois à quatre côtés de la cour. Nous pouvons y retrouver de petites constructions annexes, comme dans les fermes à deux bâtiments, telles que des clapiers, des poulaillers, un puits et un four à pain. Toutefois, à la différence des fermes à deux bâtiments, le logis se trouve plutôt en fond de cour.

Cette disposition permet aux occupants de veiller sur l'ensemble de la ferme, plaçant le logis entre la cour et le jardin. Il n'est pas rare que plusieurs générations d'une même famille vivent autour de la même cour. La multiplication des bâtiments permet alors aux générations de cohabiter. Les bâtiments étaient souvent construits au-fur-et-à-mesure en fonction des besoins.

De l'extérieur, les bâtiments sont peu ou pas percés, seule la porte charretière permet l'accès à la cour. L'absence d'ouverture vers l'extérieur démontre les préoccupations de sécurité des habitants, d'autant plus lorsqu'il s'agit de fermes à l'entrée du bourg. Les quelques ouvertures visibles en façade sur rue sont des soupiraux, illustrant la présence de grenier.

En raison de la baisse d'activité agricole sur la commune, des fermes ont parfois été transformées afin de devenir des logements. Ces modifications étaient faites dans le courant du XXe siècle, dans l'idée de villégiature pour certaines et dans un souci d'adaptation aux modes de vie et aux normes plus contemporaines pour d'autres.



Figure 85 - Exemple de ferme de bourg rue Saint Gervais, Archives départementales

La ferme des Carneaux

La ferme des Carneaux est l'un des plus anciens fiefs de la commune. Il se situe à la limite de la vallée de la Velvette et du plateau. Celui-ci daterait du XVI^e siècle au moins, puisqu'il appartenait à la famille de Vidal à cette période. Par la suite, le fief est passé aux mains de la famille Laumoy, Bizemont, puis en 1789 au Vicomte de Brosse.

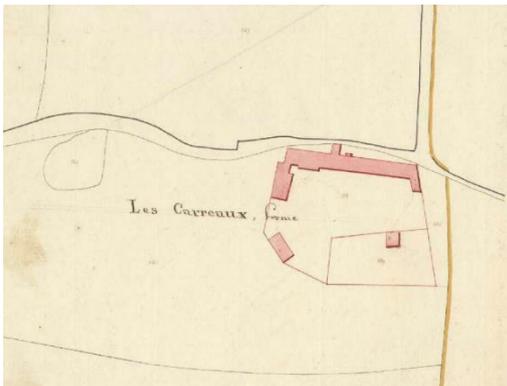


Figure 87 - Extrait du plan cadastral napoléonien



Figure 86 - Vue aérienne de la ferme des Carneaux

On sait qu'au début du XIX^e siècle, le fief des Carneaux comprenait un grand corps de logis (onze espaces couverts, avec fournil, cave, grenier, écuries, vacheries, bergeries, deux granges, un grand colombier à pied, une cour (avec porte charretière et portillon), ainsi qu'un jardin. Le tout couvrait une surface de 17 hectares. Au milieu du XIX^e, une pompe actionnée par un cheval est installée dans un petit bâtiment circulaire, à l'aplomb de la ferme. Elle fonctionna jusqu'en 1933, date d'installation du réseau de distribution d'eau courante. L'habitation du maître, « le belvédère », fut construit en 1850. Mais cette construction dû être arasée de trois étages en 1905, pour risque d'écroulement.



Figure 88 - Carte ancienne, Archive départementales

En 1892, s'installe la famille Citron, qui s'installera durablement et pour plusieurs générations jusque 2004. Au XX^e siècle, le fief devient vraisemblablement une ferme d'élevage, sous l'impulsion de cette famille. Depuis 2010, la ferme des Carneaux est un centre équestre nommé « Les écuries des

Carneaux ». En 2016, des travaux de rénovation du Belvédère ont eu lieu. A la suite d'un incendie en 2017, des travaux de reconstruction du bâtiment incendié sont nécessaires, avec modification du couverture (gâtichanvre) et ajout d'ouvertures.



Figure 89 - Ferme des Carneaux en 2020, Archives départementales



Figure 90 – Autre vue de la ferme des Carneaux en 2020
Archives départementales

Intérêts patrimoniaux des fermes :

- Témoignages du passé agricole de la commune,
- Illustration de l'évolution de l'agriculture : ces fermes étaient en autosuffisance et s'intégraient à la vie en autarcie du village,
- Preuves de la diversité des fermes et des modes de vie au XIXe et jusqu'au milieu du XXe siècle,
- Caractéristiques du territoire,
- Traces d'une agriculture nécessitant une architecture fonctionnelle et raisonnée,
- Fruits d'une lente évolution et transformation des modes de production,
- Îlots massifs situés dans la commune, les fermes forteresses marquent le paysage.

Les portes cochères

Les portes charretières sont des identifiants et des marqueurs des fermes de la région. On en trouve un grand nombre à Boigneville. Elles permettent l'accès aux cours des fermes en charrette. Elles ont donc des dimensions adaptées à ce type de véhicule. Elles peuvent être percées de portes piétonnes et sont généralement encadrées par des chasse-roues.

Dans certains cas elles sont surmontées de porche pour décharger les charrettes qui reviennent des champs ou des bois.



Figure 91 - Porte cochère située à Touvaux, AD



Figure 93 - Porte cochère située à Touvaux, AD



Figure 92 - Porte cochère située à Prinvaux, AD

7. Le patrimoine lié à une activité commerciale ou artisanale

Au XIX^e siècle, les campagnes étaient très peuplées. Il était donc important d'y trouver tout ce dont une famille avait besoin pour vivre. Boigneville vivait en quasi autarcie durant cette période-ci. L'arrivée du chemin de fer en 1867, puis la création d'un bureau des Postes et Télégraphes participent d'autant plus au développement du commerce. Plusieurs laiteries et une fromagerie sont créées, ainsi qu'une fromagerie et une tourbière. Des carrières de grès et de sable sont ouvertes. Les excédents en paille de céréale alimentaient les papeteries Darblay. On produisait du cidre, de la goutte à la prune et du pâté d'alouette. Pour répondre à la demande d'une population d'ouvrier travaillant dans les fabriques, les débits de boissons et cafés étaient nombreux. Jusque dans les années 1960, le commerce est très actif et les divers produits sont vendus sur les marchés voisins.

Nos moyens de transports d'aujourd'hui nous font parfois oublier que dans le passé les villages étaient repliés sur eux-mêmes. Il n'est donc pas étonnant qu'à Boigneville, il y eut davantage de commerçants et d'artisans qu'aujourd'hui, comme pour beaucoup de villages similaires. Il y demeure cependant un relai-poste multi-services (épicerie et dépôt de pain) et un restaurant, le Tire-Bouchon. Soucieuse de préserver son patrimoine, la commune aménage en 1996 l'ancien garage du garde champêtre en écomusée, véritable mémoire de la commune et de ses environs.

Les commerces

L'épicerie Pasquet

L'épicerie Pasquet se situait sur la Place de l'Église. Sur la devanture on peut lire « Épicerie et Fayence » ainsi que « Chocolat Menier ». Par la suite, celle-ci devient l'épicerie Robert (attesté en 1936), qui était un magasin de chaussure et une mercerie. Aujourd'hui, ce bâtiment a été réhabilité en habitation.



Figure 94 - Carte ancienne de l'Épicerie Pasquet

Sellerie – Bourrellerie

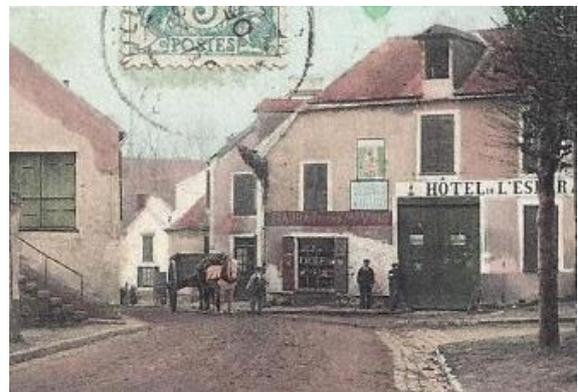
La bourrellerie appartenait à un certain Monsieur Mariot à la fin du XIX^e siècle. Celle-ci est visible à droite, sur la figure 87. Elle ne perdurera pas.

Il y eut aussi un Maréchal Ferrant à Boigneville à la fin du XIX^e siècle, un certain M. Durand. Par la suite, l'affaire fut vendue à M. Rablat qui la possédait notamment en 1936. Ce bâtiment a été réhabilité pour devenir une habitation, qui se situe au 1 rue de Saint-Val.

Auberge et restaurants

Hôtel Gaurat

L'hôtel Gaurat est visible de loin sur certaines cartes anciennes. On peut notamment lire « Vins » sur la devanture, celui-ci faisait débit de boisson. Il se situait sur la place de l'Église, au coin sud-ouest.



Café de la gare

Au début du XX^e siècle, un café et hôtel est créé place de la gare. Par la suite, celui-ci est acquis par un certain M. Jaury (attesté en 1936). Puis vers 1950, c'est Mme Dezert qui en devient propriétaire. Aujourd'hui, ce bâtiment est toujours un restaurant, « Le Tire-Bouchon » dont les murs appartiennent à la municipalité.



Figure 96 - Carte ancienne du café de Gare
Archives départementales



Figure 95 - Tire-bouchon
Archives départementales

Hôtel du cheval Blanc

Cet hôtel était situé sur la place de l'église, à l'actuel 14 Place de l'Église. Celui-ci faisait également restaurant et disposait d'une terrasse. Par la suite, la municipalité a racheté ce bâtiment qui a été morcelé pour y créer des logements.



Figure 97 - Carte ancienne de l'Hôtel du Cheval Blanc, Archives départementales



Figure 98 - 18 Place de l'église Archives départementales

Auberge de l'Espérance

L'auberge de l'Espérance était exploitée par M. Bernier à la fin du XIX^e siècle. Elle se situait également sur la Place de l'Église, à l'actuel 18 Place de l'Église. Il y avait donc deux hôtels-auberges tout près de l'église, ce qui atteste de l'attractivité de Boigneville durant la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.

Hôtel Pérault

L'hôtel Pérault se situait à proximité de la gare. On lisait sur la devanture « Vin – Café – Restaurant ». Aujourd'hui, le bâtiment est devenu une habitation et la devanture a disparu.



Les laiteries

Il en existait au moins deux à Boigneville. L'une était située à Saint-Gervais, et était parfois appelée « laiterie centrale » sur les cartes anciennes. Celle-ci s'était installée dans les bâtiments de l'ancienne ferme du Prieuré et disposait alors de plusieurs bâtiments, ainsi que d'une chapelle qui a détruite. En 1899 c'était M. Ferry qui exploitait cette dernière. Aujourd'hui, les bâtiments constituent une résidence. Selon la tradition orale, les bouteilles de lait étaient entreposées dans la Velvette, afin de les maintenir au frais. L'autre se trouvait au début de la route d'Argeville. Il s'agit aujourd'hui de la Société Janiaud et Fils, traiteur où l'on peut toujours lire « La Laiterie » sur les panneaux. Une troisième laiterie aurait existé route d'Argeville, mais aucune trace n'a été laissée.

Toutes les deux approvisionnaient Boigneville ainsi que la capitale après l'arrivée du chemin de fer. En 1898, ces laiteries avaient recueilli 8 176 hectolitres de lait, pour une valeur de 89 936 francs [source : monographie de B. Quinet, 1995].



Figure 99 - Carte ancienne de la laiterie centrale
Archives départementales

Les cressonnières

La première cressonnière de Boigneville est creusée en 1905 par César Lesage. Il avait trouvé le lieu idéal près de la source Saint Gervais, dans une vallée à fond plat au lieu-dit de « La roche Buno ». La Velvette assure en effet une température constante de 11 degrés, propice à la culture du cresson. L'eau arrive en tête de fosse par des tuyaux dont le débit est réglable. Elle s'évacue en queue de fosse vers la rivière en empruntant un fossé de décharge. Le débit de l'eau doit pouvoir empêcher le gel et laisser le temps à la plante de puiser les éléments dont elle a besoin.

Par la suite, Lesage a cédé son exploitation à M. David. Ce savoir-faire est transmis à la génération suivante puisqu' en 1952 c'est le gendre de M. David, M. Marchant qui ouvre d'autres fosses au lieu-dit « Les Fonceaux ». En 1950, M. André Defrere en creusa d'autres derrière la gare. Les berges des cressonnières de Boigneville ont toujours été construites en terre, et non en ciment comme c'est souvent le cas.



Figure 100 – Carte ancienne des cressonnières, Archives départementales



Figure 101 - Anciennes cressonnières en 2020, AD

Aujourd'hui, seules les cressonnières construites près de Saint-Gervais sont encore visibles, bien qu'en friches.

Intérêts patrimoniaux des cressonnières :

- Témoignages du passé agricole de la commune et d'un savoir-faire,
- Illustration de l'évolution de l'agriculture,
- Caractéristiques du territoire.

Les carrières

L'extraction des roches remonte au Néolithique. Bien plus tard, au milieu du XIX^e siècle, l'exploitation du grès connaît un développement important à Boigneville, pour atteindre son apogée vers 1880 et disparaître au moment de la première Guerre mondiale.

Dans la monographie réalisée à la fin du XX^e siècle, nous apprenons qu'à Boigneville, les principaux ateliers étaient installés dans les bois de Saint-Val. Il y avait également d'autres carrières à ciel ouvert, d'où l'on extrayait des pierres calcaires et siliceuses. En 1898, la production avait été de 500 à 600 m³ pour chacune des carrières.

Le travail des carriers était très dur et dangereux à cause des accidents possibles. Les carriers mourraient jeunes, atteints de la maladie de la silicose, aussi appelée « rhume de Saint-Roch ».

Le déclin de l'exploitation des carrières commence au début du XX^e siècle en raison de l'apparition d'autres matériaux (macadam). Aujourd'hui cette industrie a totalement disparu de la commune. Les vestiges de cette activité ne sont plus visibles à l'emplacement des anciennes carrières. Impropres à toute forme d'agriculture intensive, les coteaux sont aujourd'hui recouverts par les boisements.

8. Le patrimoine constitué

Les linéaires de murs



Figure 102 - Linéaire de murs à Argeville, AD

Les murs s'intègrent harmonieusement à la commune. Ils ont plusieurs fonctions, tantôt ils servent de murs à un bâtiment, tantôt ils peuvent également faire office de mur de clôture de la propriété, ou encore être un mur délaissé suite à une destruction de bâtiment. Leur utilité peut être multiple, ils servent de rempart face aux animaux et au vent par exemple et dans de nombreux cas à

Boigneville, ils protègent les habitations des regards indiscrets.

Le mur de clôture qui est le plus représenté sur la commune a un rôle important dans l'architecture même du bâti. Il pouvait notamment être le point de départ de la construction du bâtiment. C'est à partir de lui que l'habitat était envisagé, puis monté. En effet, les bâtiments s'ajoutaient les uns à côté des autres à partir de lui, il représente la trame de fond des constructions.

Sur la commune, les linéaires de murs sont particulièrement visibles et appréciables le long du hameau d'Argeville. Il s'agit de longs murs de clôture de parcelles privés, de sorte que presque aucun bâtiment n'est visible depuis la voie publique. Plusieurs portes sont percées le long des murs, indiquant les différentes habitations.



Figure 103 - Linéaire de murs à Argeville, AD

Intérêts patrimoniaux des murs de clôture :

- La présence des murs de clôture est l'une des caractéristiques du patrimoine du Gâtinais,
- Permettent dans une moindre mesure de comprendre l'implantation du bâti,
- Le paysage de la commune.

Les cours communes

Les fermes et maisons de la commune sont bâties autour de cours, communes ou non.

Il faut savoir que jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'espace agricole est privilégié, laissant de petits espaces à l'habitat et à la vie en société, d'autant plus que les terres produisent peu. Cela contribue à l'implantation de maisons sur de petites parcelles. Ainsi, afin de gagner un peu d'espace, les bâtiments pouvaient s'organiser autour de cours communes, qui appartenaient à tous, sur lesquelles se trouvait bien souvent un puits commun.

À Boigneville, quelques cours sont toujours communes, mais ne sont plus publiques. Elles sont généralement rattachées aux plus grandes parcelles, afin de suivre le cadastre actuel.



Figure 104 - Cours commun, Place de l'Eglise, AD

Intérêt patrimonial des cours communes :

- Témoignages d'une organisation spécifique d'un espace commun,
- Attestent d'une idée de partage sur l'ensemble de la commune.

Les fronts de rue



Figure 105 - Front de rue du Haut Pavé
Archives départementales

La structure des parcelles et l'implantation du bâti déterminent un paysage typique du Gâtinais. Dans le village de Boigneville, les rues sont cadrées par une succession de pignons, de façades et de murs accolés en limite de parcelle.

Ceci révèle une logique de continuité du bâti. Traditionnellement, l'implantation de l'habitat rural s'effectuait en limite de parcelle, bien souvent dans l'alignement de la rue. Ce principe constructif engendre une alternance de façades, murs pignons et murs de clôtures qui crée une physionomie particulière. Le regard est littéralement cadré par ces murs et l'alternance des pleins et des vides que forment les fronts bâtis.

Intérêts patrimoniaux des fronts de rue :

- Les fronts bâtis créent des perspectives linéaires dans les rues et dirigent le regard,
- Marquent le paysage de la commune,
- Témoignent de l'organisation ancienne des voies.

9. Le patrimoine à ne pas oublier

Les chasse-roues



Figure 106 - Chasse-roues, AD

Les chasse-roues sont encore nombreux sur la commune. Ils sont en grès, généralement de forme conique légèrement taillé. Une rainure triangulaire sur la face arrière était parfois prévue pour recouvrir l'angle du pilier du portail.

Ils étaient utilisés afin de protéger les murs des dégradations opérées par les roues des voitures. Ce qui explique leur localisation le long des murs, des portails, des angles ou des passages communs. De plus, ils pouvaient également aider les cavaliers à monter à cheval.



Figure 107 - Chasse-roues, AD

Intérêt patrimonial des chasse-roues :

- Valeur historique, attestent de l'ancienneté du village.

Le chasse-neige

Il s'agit d'un chasse-neige mural, comme possèdent encore quelques villages ruraux tels que Gironville. Initialement, le chasse-neige était tiré par les chevaux pour déneiger la route et ainsi permettre d'améliorer la circulation par temps de neige. Puis, ce sont les tracteurs qui ont pris la relève. Il se situe rue Saint Val, au niveau du cimetière, adossé contre le mur d'enclos de ce dernier.



Figure X : Chasse-neige rue Saint Val
Archives départementales

Les cabanes de cantonniers



Figure 108 - Cabanes de cantonnier sur la D63, AD

Le 13 février 1823, le Conseil municipal décida, pour procéder à la réparation des chemins, d'imposer la population de deux journées d'hommes et de deux journées de voiture pour chaque cheval. Les prestations étaient alors rachetées 2 francs pour les hommes et 5 francs pour les chevaux. Ce principe était encore en vigueur en 1851.

À partir de la III^e République, fut mise en place la fonction de cantonnier. Il s'agit d'un agent d'exécution de toutes les tâches liées à la voirie, à qui on attribue un canton, c'est-à-dire une portion de route. La cabane du cantonnier servait alors à entreposer ses outils et à s'abriter. Ces cabanes furent entretenues jusque dans les années 1950.

À Boigneville, quatre cabanes subsistent. Elles sont situées respectivement sur la D 449 vers Saint-Val, sur la D 63 à la limite de Champmotteux et les deux dernières sur la D 449 en direction de Malesherbes.

Intérêt patrimonial des cabanes de cantonniers :

- Témoignages de l'organisation de la voirie sous la III^e République

Hangar agricole construit durant la guerre



Figure 109 - Hangar situé Allée des Noyers Archives départementales

Au croisement de l'Allée des Noyers et du Chemin de Gollainville se trouve les restes d'un ancien hangar. Celui-ci constitue un réel patrimoine historique dans la mesure où il fut amené et monté par les américains durant la Première Guerre mondiale. En partant, ces derniers l'ont revendu aux paysans locaux. Aujourd'hui, ce bâtiment est à l'abandon.

10. Matériaux et modes de construction

Les matériaux de construction et leur mise en œuvre donnent à une commune sa physionomie. Ils ont d'autant plus d'importance parce qu'ils mettent en lumière les éléments en sous-sols locaux. Ils peuvent également être les marqueurs de savoir-faire et d'activités anciennes. Les matériaux de construction, leur couleur et leur mise en œuvre sont autant d'éléments qui participent au maintien d'un cadre de vie de qualité du village. Les matériaux et les modes de construction qui en découlent sont donc des éléments du patrimoine à ne pas négliger.

La maçonnerie

➤ Les matériaux :

Les matériaux utilisés en maçonnerie à Boigneville sont presque exclusivement locaux. Le grès était extrait dans une carrière située à Boigneville, dans les bois de Saint-Val, du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il existait également des carrières de pierres calcaires et siliceuses à Boigneville, toujours vers Saint-Val.



Figure 110 - Exemple d'une bâtisse en grès et en enduis plein, Archives départementales

Le grès est utilisé de plusieurs façons dans la construction des maisons. Il peut être taillé finement et être employé en guise de chaînage d'angle ou bien être taillé plus grossièrement pour servir de moellon et en remplissage des murs.

Le calcaire, le bois et la brique viennent s'ajouter au grès. Cependant, la brique apparaît plus tardivement dans la construction. C'est autour des années 1830 que la brique industrielle trouve une place dans l'architecture vernaculaire. Elle est essentiellement placée au niveau des encadrements de baies et pour les souches de cheminées, sur les constructions anciennes. En revanche, dans les constructions neuves à la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, elle trouve une place plus importante et gagnent les chaînages d'angles et fait parfois office de décor. Ces matériaux de construction sont associés à des mortiers et des enduits à la chaux ou au plâtre.

➤ La mise en œuvre :

Les murs que nous retrouvons sur la commune sont généralement en moellon. C'est-à-dire des pierres de même nature mais laissées plus ou moins brutes et assez petites pour être maniées par un seul homme. Les pierres sont taillées seulement sur les faces extérieures du mur et laissées telles quelles à l'intérieur. L'élément le plus important d'un mur de moellon est sa maçonnerie. Les pierres ne suffisent pas et le liant est indispensable, il se trouve sous la forme de mortier de chaux sur la commune de Boigneville.



Figure 111 - Pignon en enduit plein

Les enduits sont souvent dans des teintes chaudes et claires. Cette couleur vient du mortier lui-même qui est composé de chaux, d'eau et de sable qui va être plus ou moins coloré. Le sable affleure naturellement dans la forêt du côté des Sablons, il est de couleur claire ce qui donne cette couleur aux murs de la commune.



Figure 112 - Enduit à pierre vue, AD

Traditionnellement, les murs des maisons d'habitation sont enduits. Les murs pignons peuvent cependant être à pierre vue. Ces enduits sont nécessaires car ils protègent les pierres et les joints de la pluie, du vent et du gel. L'enduit présente également l'avantage de masquer l'appareillage des murs de moellon.

Afin de solidifier les constructions les bâtisseurs plaçaient de la pierre de taille ou de la brique dans les endroits sensibles comme les chaînages d'angle et les chaînages intermédiaires.

Dans le cas des maisons anciennes, la composition de l'enduit doit permettre la régulation de l'humidité afin d'éviter l'apparition des désordres (fissures, décollement de l'enduit, tâches...). En cas de travaux de restauration sur une maison ancienne, il

est donc impératif d'utiliser un enduit qui ne soit pas totalement étanche. On évitera donc le ciment pour privilégier l'enduit à base de plâtre et chaux aérienne ou hydraulique.

➤ Les décors :

Différents éléments peuvent participer à la décoration d'une façade, les bandeaux, les chaînages d'angles, les enduits, les pourtours des baies. Ces éléments font partie intégrante de la maçonnerie.



Figure 113 - Villa dans le bourg, AD

À Boigneville, les villas se mêlent aux fermes et aux maisons rurales, ce qui créé un dynamisme décoratif intéressant, aussi bien par le biais des couleurs que des matériaux utilisés. Les décors peuvent être sobres ou plus travaillés en fonction du type d'édifice et surtout des choix des propriétaires successifs.

Les constructeurs portent une attention particulière sur les baies, facteurs de fragilité et leur apportent de nombreux détails. L'encadrement des fenêtres peut être constitué de pierres de taille ou de moellons protégés d'un enduit lissé, ou bien de briques et les linteaux peuvent être cintrés.

La corniche soutient l'égout de la toiture et rejette les eaux pluviales loin des murs de façade. Elle a donc un rôle fonctionnel important. La saillie varie selon les bâtiments, sur les fermes elle est souvent rudimentaire et fonctionnelle. A l'inverse, sur les maisons construites entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle elles sont plus travaillées et se retrouvent sous la forme de bandeaux moulurés.

Les façades des bâtisses du début du XX^e siècle, ou les façades remaniées à cette époque, offrent un panel décoratif plus large. La généralisation de la brique participe activement à l'animation des façades.

L'enduit peut également être l'expression d'une recherche décorative. À Boigneville, il existe différents types d'enduits qui correspondent chacun à des périodes de constructions. Ils illustrent alors une recherche esthétique propre en lien avec l'époque des travaux effectués.

La toiture

➤ Les matériaux :

Les toitures de Boigneville témoignent d'une certaine homogénéité dans leur mise en œuvre et leurs matériaux. Les toits occupent une place éminente dans le paysage de par leurs volumes, leurs matériaux et leurs couleurs. Ils illustrent également les procédés techniques propres à chaque époque.

Jusqu'au XIX^e siècle, les toitures en chaume sont les plus répandues dans le Gâtinais. Elles sont simples à mettre en œuvre et peu coûteuses. De plus, ce matériau présente des qualités isothermiques importantes. Toutefois, il est sujet aux incendies ce qui participe grandement à son déclin au profit de la tuile plate.

Les tuiles plates sont des tuiles en terre cuite, parfois faites artisanalement par les constructeurs eux même grâce à des moules. Ces tuiles sont superposées les unes aux autres sur les charpentes. Les teintes peuvent varier du rouge au marron et créent un aspect chaleureux.



Figure 115 - Toiture en tuiles plates
Archives départementales



Figure 114 - Toiture en tuiles mécaniques
Archives départementales

Quelques bâtiments sont couverts de tuiles mécaniques sur la commune. Ce type de production s'est développé au milieu du XIX^e siècle. Ces tuiles de forme rectangulaire nervurée sont plus économiques et la pose est plus rapide que la tuile plate. Elles prennent généralement place sur des toitures rénovées.

➤ La mise en œuvre :

Les toitures des maisons anciennes ont des formes peu compliquées, elles sont utilitaires. Elles sont le plus souvent à deux pans et laissent le pignon nu.

Les maisons anciennes ont une rive en ruellée : les tuiles posées sans débord sont scellées dans un bourrelet de mortier qui empêche l'eau de s'écouler sur les pignons. Ces bords du toit relevés favorisent l'écoulement de l'eau vers le milieu du versant de toiture. Il s'agit d'une méthode traditionnelle de traitement du pignon pour le territoire du Gâtinais. D'une extrême simplicité, cette façon de faire un pignon donne une allure nette à la bâtisse.



*Figure 116 – Rive en ruellée vue du pignon
Archives départementales*

Pour les bâtisses anciennes les plus riches, les toitures peuvent être à quatre versants en croupe. Dans ce cas, les toitures conservent une ligne faîtière. Avec ce type de toit, il est possible de varier les silhouettes des maisons selon l'inclinaison choisie. Ce modèle, présent sur le territoire, est moins représenté à Boigneville.

Sur les pavillons et les villas, construits à la fin du XIX^e siècle et au cours de la première moitié du XX^e siècle, on retrouve différentes formes de toiture : à croupe avec saillie de rive, en pavillon ou encore à deux versants avec pignon découvert.

L'ardoise est bien souvent synonyme de richesse et est peu représentée en milieu rural. Cependant, elle se retrouve sur certaines maisons bourgeoises du territoire et notamment à Boigneville sur quelques bâtisses notamment une villa.

➤ Les souches de cheminées :

Les souches de cheminées ont un rôle esthétique important, elles accompagnent les toitures. Elles sont des éléments très réfléchis par les constructeurs anciens. Ils devaient être vigilants au niveau de l'emplacement, au volume et à la forme de la souche de cheminée. Un bon tirage des conduits de fumée réclame que ceux-ci dépassent le faîte des toits sauf si l'orifice en est très éloigné. Il s'agit d'éviter les zones abritées du vent. Les souches sont donc parfois très élevées. Lorsqu'elles se situent en pignon, elles sont épaulées par une rehausse de maçonnerie.



Figure 117 - Souche de cheminée en briques, AD

Elles sont traditionnellement en briques et se distinguent par un couronnement et un cordon intermédiaire en saillie qui leur apportent une touche décorative.

Les ouvertures

➤ La répartition des ouvertures

Dans le bâti traditionnel les ouvertures, leur placement et leurs dimensions répondent aux fonctions des travées des bâtiments. Elles sont donc placées en fonction des pièces et des besoins et non pas dans une recherche de symétrie de façade.

Cependant, elles doivent tenir compte des contraintes de constructions des bâtiments. A ce titre, pour ne pas altérer la structure de la maçonnerie, les baies ne sont pas à proximité des murs de refend ni des poutres maîtresses. En revanche, elles sont souvent superposées les unes aux autres pour décharger les linteaux.

Généralement, les fermes de bourg de Boigneville ont une façade à travées. Les ouvertures situées sur les façades de ces maisons sont organisées en travée et réparties de manière symétrique. La régularité de la façade se veut avant tout esthétique. Elle peut être mise en lien avec les modernisations du XIX^e siècle ainsi que la recherche de clarté.



Figure 118 - Belvédère ferme des Carneaux, Archives départementales

➤ Les fenêtres et volets

Les ouvertures participent pleinement à la physionomie d'un édifice. Elles y imposent le rythme. Ce sont également des éléments fonctionnels, leur nombre, leurs dimensions, leur répartition offrent de multiples combinaisons qui créent le dynamisme d'une rue. Le choix d'un type d'ouverture n'est pas uniquement dicté par des préférences esthétiques. En effet, le climat, la technique, l'hygiène et le type de pièce interviennent.

Les baies traditionnelles sont à deux vantaux, plus hautes que larges, en bois. Le respect de la verticalité des ouvertures favorise la pénétration du soleil dans la profondeur de la pièce. Elles sont composées de trois carreaux par vantail. Tout comme les baies, les carreaux sont à dominante verticale. Les fenêtres secondaires, de plus petites dimensions comportent un vantail avec généralement quatre carreaux.



Figure 119 - Exemple de volets à semi-persienne, Archives départementales

À l'époque classique, les volets sont réalisés avec de larges planches verticales assemblées. À partir du XIX^e siècle, pour assurer un éclairage partiel et la ventilation des pièces, on voit apparaître les volets semi-persiennes d'allure plus citadine.

Un peu plus tard, le besoin de confort se faisant plus important, les volets furent entièrement ajourés. Généralement, au rez-de-chaussée on retrouve des volets semi ajourés tandis qu'à l'étage ils sont totalement ajourés.

À partir du XX^e siècle, on voit apparaître dans les constructions la persienne repliable en métal. Elle constitue une variante aux volets à persiennes. Elle se replie entre tableau, minimisant l'impact visuel sur la façade. Par ailleurs, les ouvertures des villas sont généralement pourvues de garde-corps en ferronnerie.

Quelques maisons et fermes n'ont pas de volets sur la commune, tout comme les petites ouvertures de greniers.

➤ Les lucarnes

Les lucarnes d'époque sont visibles depuis la rue à Boigneville. Il n'existe pas de modèle type de lucarne dans le Gâtinais. Ces ouvertures ont pour but d'apporter de la lumière naturelle dans les combles et pouvaient également servir d'espace pour rentrer les récoltes. De plus, elles illustrent un certain savoir-faire de la part des constructeurs. A ce titre, elles touchent différents corps de métier, les charpentiers, les couvreurs, et parfois les maçons.

Sur la commune, on trouve deux types de lucarnes : en bâtière avec deux pans, ou demi-ronde avec une couverture arrondie.

Les lucarnes tiennent un rôle important dans la physionomie générale de la maison. Lors de travaux,



Figure 120 - Exemple de lucarnes en bâtière, Archives départementales

un intérêt particulier doit leur être porté, aussi bien au niveau de leur proportion, de leur localisation, de leurs formes et des matériaux utilisés. D'autant plus, lors de travaux de reconversion de bâtiment agricole.

Dans la même idée, lors de travaux de remplacements de châssis de toit par des vasistas il faut être vigilant. En effet, les châssis de toit sont utilisés depuis le XIX^e siècle, ils servent à l'éclairage et à la ventilation des combles. Les vasistas doivent respecter ce type de physionomie en étant de taille réduite, de format allongé, dans le sens de la pente et dans l'axe des autres fenêtres. De plus, l'ajout excessif d'ouvertures de toits peut alourdir une façade

Les travaux, touchant à la physionomie des bâtiments, doivent être effectués avec la plus grande attention afin de ne pas alourdir les façades.

V. Conclusion

Isac Chiva a défini le patrimoine rural, en 1994, en ces termes : « *les éléments qui constituent le patrimoine rural : des paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre, etc. ; des immeubles formant ce qu'on appelle l'architecture rurale ; des produits du terroir adaptés aux conditions locales etc. ; des techniques et des savoir-faire etc.* » Ainsi, la commune de Boigneville s'inscrit dans cette définition par bien des aspects.

Au cours du XX^e siècle, les modes de vie ont beaucoup changé ce qui a engendré, pour de nombreux édifices, la perte de leur fonction originelle. L'activité agricole a fortement diminuée durant ces dernières années si bien que le « patrimoine rural » n'en a plus que le nom. Il est donc souvent négligé, abandonné voire détruit, d'autant plus qu'il est rarement protégé au titre des Monuments historiques.

Boigneville est fortement marqué par son passé agricole. La commune est majoritairement composée d'anciennes fermes restaurées, rénovées ou réhabilités. Ces habitations ont évolué avec les générations successives qui y ont vécu.

La préservation et le lègue aux générations à venir est primordial et passe par un entretien régulier et continu. Il peut également passer par des opérations de conservation ou de réhabilitation.

La réhabilitation est un moyen de préserver un bâtiment sans pour autant le figer dans le passé. Cependant, ce type d'opération doit être réalisé avec la plus grande attention et respecter le bâti. Le volume général, les matériaux de construction, la répartition et les formes des ouvertures ainsi que la structure doivent être également pris en compte. Ce bâti patrimonial a été construit avec des matériaux locaux. Il est désormais possible de le réhabiliter en s'appuyant sur les filières locales. Le chanvre cultivé et transformé sur le territoire offre de nombreux atouts notamment en termes d'économie d'énergie. Les enduits chaux chanvre, correcteurs thermiques, sont préconisés pour l'isolation des murs en pierre. Les laines isolantes peuvent être quant à elle utilisées pour l'isolation des combles.

Les solutions sont nombreuses, le Conseil départemental de l'Essonne, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne, la Fondation du patrimoine, Maisons Paysannes de France et le Parc naturel régional du Gâtinais français sont autant d'organismes susceptibles de vous apporter une aide à vos projets de restauration.

Bibliographie

Ouvrages :

BAILLY Roger (1992), « Les routes, le rail et l'eau dans le canton de Milly-la-Forêt », édition Amatteis,

CATUSSE JL et GIARD M (2009), Le canton de Milly-la-Forêt, mémoire en image, Nouvelles Editions Sutton

QUINET B (1996), Monographie dactylographiée de Boigneville

Région Ile-de-France (2001), Le patrimoine des communes de l'Essonne

THIEBAUT Pierre. (1995). *La maison rurale en Ile-de-France, restaurer... construite... selon la tradition*, Cély-en-Bière, publication du Moulin de Choiseau.

TROCHET Jean-René. (2006). *Maisons paysannes en France*, Paris, Editions Creaphis, 2006.

Société historique et archéologique du Gatinais. Auteur du texte. (1899). *Annales de la société historique et archéologique du Gatinais*, tome 17^{ème}, pp.4-5, Fontainebleau, Impr. Maurice Bourges.

THIEBAUT Pierre. (1995). *La maison rurale en Ile-de-France, restaurer... construite... selon la tradition*, Cély-en-Bière, publication du Moulin de Choiseau.

TROCHET Jean-René. (2006). *Maisons paysannes en France*, Paris, Editions Creaphis, 2006.

Revue :

Parc naturel régional du Gâtinais français, *Atlas communal de Boigneville*

Sources

1. Archives départementales d'Essonne

Séries anciennes (antérieures à 1800) : Les archives antérieures à 1800 proviennent du séquestre (confiscation) des biens des administrations et des organismes religieux dissous à la Révolution.

Série A : Actes du pouvoir souverain et domaine public. Titres de propriété et comptes de gestion des domaines.

Série B : Cours et juridictions.

Série C : Administrations provinciales.

Série D : Instruction publique, sciences et arts.

Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles. Titres saisis en vertu des lois révolutionnaires (terriers, ventes, contrats de mariage, testaments).

Série G : Clergé séculier (archevêchés, chapitres, évêchés, séminaires, églises paroissiales et leurs fabriques, chapelles)

Série H : Clergé régulier (ordres religieux d'hommes, de femmes, ordres militaires religieux, abbayes et prieurés, hospices et maladreries.).

- **Côte 2/2/H/1** : Association des sapeurs-pompiers

Série L : Archives de la période révolutionnaire.

Séries modernes (1800-1940)

Série M : Administration générale et économie. Administration générale et économie, Cabinet du Préfet, élections, personnel administratif, mouvements de population, Eaux et Forêts, recensements, distinctions honorifiques, hygiène et santé publique, police administrative, subsistances, agriculture, industrie, sûreté générale.

Série N : Administration et comptabilité départementales. Documents produits par le Département.

Série O : Administration et comptabilité communales. Archives des bureaux de la préfecture chargés du contrôle des affaires communales, de la trésorerie générale

examinant les comptes de gestion des receveurs municipaux et du service de la voirie vicinale.

- **Côte 10/102** : Budget de Boigneville
- **Côte 10/211** : Impositions extraordinaires
- **Côte 20/103** : Plans de l'école
- **Côte 20/104** : Création école du haut

Série P : Finances, cadastre, postes. Archives reflétant la tutelle administrative exercée par la Préfecture sur les services extérieurs (déconcentrés) des ministères des Finances, des Douanes et des Postes : rôle des contributions indirectes, Cadastre, Postes et télécommunications. NB. : la sous série

Série Q : Domaine, enregistrement, hypothèques. Domaines, ventes de Biens nationaux, déportés, émigrés, biens communaux, enregistrement et timbre, hypothèques, cessions, acquisitions, échanges. NB. : Les dossiers individuels de séquestre sont conservés aux Archives départementales des Yvelines (5Q).

Série R : Affaires militaires. Archives produites par le ministère de la Défense et ses services départementaux : préparation militaire et organisation de l'armée, de la garde nationale, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, dommages de guerre NB. : la sous série 3R (Anciens combattants et victimes de guerre) est conservée aux Archives départementales des Yvelines, ainsi que les registres matricules (1R).

Série S : Travaux publics et transports. Archives de l'ancien bureau des travaux publics de la Préfecture et du service des Ponts et Chaussées.

- **Côte 2S/140** : Voirie, création de ponceaux
- **Côte 7S/2** : Moulin paillard
- **Côte 7S/142** : Moulins et usines de l'Essonne

Série S : Travaux publics et transports. Archives de l'ancien bureau des travaux publics de la Préfecture et du service des Ponts et Chaussées.

Série T : Enseignement, culture et sports. Documents de la Préfecture, de l'Inspection académique, des établissements d'enseignement et des sociétés savantes.

Série U : Justice (tribunaux correctionnels, justices de paix, cour d'assises, juridictions d'exception, officiers publics et ministériels, tribunaux de commerce. Dossiers produits par les différentes instances judiciaires. NB. : les sous-séries

Série V : Cultes. Fonds concernant l'organisation des cultes, et du clergé catholique séculier et régulier, la gestion des immeubles et bâtiments affectés au culte. NB. : les sous-séries

- **Côte 5V/40** : Dons, legs et fondations Boigneville
- **Côte 8V/1_7** : Séparation de l'Eglise et de l'Etat à Boigneville
- **Côte 8V/16** : Fabrique

Série X : Assistance et prévoyance sociale. Archives relatives à l'aide et l'assistance sociales dispensées par les services sociaux de la Préfecture et les organismes privés (bureaux et sociétés de bienfaisance, secours mutuel).

Série Y : Etablissements pénitentiaires. Archives des services de la Préfecture contrôlant les établissements pénitentiaires et archives des établissements.

Série Z : Sous-préfectures. Documents reflétant l'activité des sous-préfectures

- **Côte 2Z/4**

Série W : Versements provenant des administrations et classés en série continue. À partir de 1940. Principaux producteurs : Préfecture et sous-préfectures. Principaux producteurs : Préfecture et sous-préfectures. Conseil général de l'Essonne (conseil départemental à partir de 2015). Comité départemental du tourisme de l'Essonne. Agence foncière et technique de la région parisienne. Établissement public de la ville d'Evry (EPÉVRY). Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Essonne (CAUE). Syndicats intercommunaux. Services extérieurs de l'Etat (agriculture et forêts, défense et sécurité, économie et finances, éducation et culture, équipement, justice, social, travail, emploi et formation). Archives textuelles (toutes périodes)

- **Côte 1483/11** : Contestations suite au remembrement rural
- **Côte 1616W/10** : Marais
- **Côte 2107W/4** : Remembrement 1948
- **Côte 899W/3** : Dédommagements suite aux destructions de guerre
- **Côte 903W/11** : Fiche de répartition foncière
- **Côte 903W/20** : Plan de remembrement
- **Côte 938W/172** : Remembrement

Sous-série Edépôt : Archives communales déposées.

Sous-série Hdépôt : Archives hospitalières déposées.

Série J : Archives d'origine privée. Images et sons (toutes périodes) Les Archives départementales de l'Essonne offrent une banque d'images très riche. Images fixes.

- **Côte 98J/270** : Monument au mort

Autres séries :

- **Côte GBR/2956** : Cressonnières
- **Côte PER/335/1** : l'écho dans la vallée, Club Loisir de Boigneville
- **Côte PER/533/1/2/1** : Vallée de la juine et ses environs
- **Côte Inquarto/726** : Pouillé de l'ancien diocèse de Sens

2. [Archives municipales de Boigneville](#)

- Ouvrage : Boigneville de la révolution à nos jours
- Photographies anciennes de la commune
- Document sur Argeville
- Boigneville, Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1998

Table des illustrations :

Figure 1 - Carte de Boigneville et de ses hameaux, AD.....	8
Figure 2 - La vallée de la Velvette, AD.....	9
Figure 3 - Les coteaux, Prinvaux, AD.....	10
Figure 4 - Le Plateau de Beauce-Gâtinais, AD.....	10
Figure 5 - Carte de Cassini, XVIIIème siècle, Geoportail.....	17
Figure 6 - Zoom sur le village, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales.....	18
Figure 7 - Zoom sur le hameau d'Argeville, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales.....	18
Figure 8 - Zoom sur le hameau de Prinvaux, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales.....	18
Figure 9 - zoom sur le hameau de Touvaux, cadastre napoléonien de 1814, Archives départementales.....	19
Figure 10 - zoom sur le hameau de Saint Val, cadastre napoléonien de 1814, Archive départementale.....	19
Figure 11 - Carte de l'Etat-major, 1820-1866, Geoportail.....	19
Figure 12 - Cartographie comparée des cadastres, PNR.....	20
Figure 13 – La place en septembre 2020, AD.....	22
Figure 14 - Ancienne photo de la Place, Archives départementales.....	22
Figure 15 - Ancienne carte de l'Eglise, Archives départementales.....	23
Figure 16 – Photo de l'église en 2020, AD.....	23
Figure 17 – Photo de la Rue du Pavé en 2020, AD.....	24
Figure 18 - Ancienne photo de la Grande Rue, Archives départementales.....	24
Figure 19 – Ancienne épicerie Pasquet en 2020, AD.....	25
Figure 20 - Ancienne photo de l'épicerie Pasquet, Archives départementales.....	25
Figure 21 – Eglise en 2020, AD.....	26
Figure 22 - Ancienne photo de l'église, archives départementales.....	26
Figure 23 - Emplacement de l'église sur le cadastre napoléonien.....	26
Figure 24 - Carte ancienne de l'église, archives départementales.....	27
Figure 25 - Carte ancienne, archives départementales.....	27
Figure 26 - Modillon grimaçant, AD.....	28
Figure 27 - Intérieur de l'église, AD.....	28
Figure 28 - Intérieur de la crypte, archives départementales.....	29
Figure 29 - Carte ancienne, archives départementales.....	30
Figure 30 - Cimetière actuel, AD.....	33
Figure 31 - Salle polyvalente, AD.....	34
Figure 32 – Réalisation de la résidence d'artistes « Les Ebréché.e.s », sur le mur de l'ancien presbytère de Boigneville.....	35
Figure 33 - Monument aux morts, AD.....	36
Figure 34 - Croix des champs, AD.....	37
Figure 35 - Croix de cimetière actuelle, AD.....	37
Figure 36 - Ancienne croix de cimetière, AD.....	38
Figure 37 - Mairie-Ecole de Boigneville, AD.....	39
Figure 38 – Extrait des plans de construction de la Mairie-Ecole, Archives départementales.....	39
Figure 39 - Plan de construction de la Mairie-Ecole, Archives départementales.....	39
Figure 40 - Extrait des plans de construction de la Mairie-Ecole, Archives départementales.....	39

Figure 41 - Extrait des plans de construction, Archives départementales.....	40
Figure 42 - Ecole du Haut, AD.....	40
Figure 43 - Ecole du Haut, AD.....	40
Figure 44 - Extrait des plans, Archives départementales	41
Figure 45 - Extrait des plans, Archives départementales	41
Figure 46 - Bureau de Poste, AD.....	42
Figure 47 - Gare de Boigneville, AD.....	42
Figure 48 - Carte ancienne de la Gare, Archives Départementales	43
Figure 49 - Puit de Touvaux, AD	44
Figure 50 - Puit des Carneaux, AD	44
Figure 51 - Carte ancienne du moulin d'Argeville	45
Figure 52 - Moulin d'Argeville, AD.....	45
Figure 53 - Carte ancienne du Moulin Paillard, Archives départementales.....	46
Figure 54 - Extrait de plan du moulin Paillard, Archives départementales.....	46
Figure 55 - Lavoir sur la Velvette, AD	47
Figure 56 - Carte ancienne, Archives départementales	47
Figure 57 - Carte ancienne, Archives départementales	47
Figure 58 - Borne fontaine rue Saint Val, AD	48
Figure 59 - Pompe à godet, AD.....	48
Figure 60 - Maison rurale rue Saint Gervais, AD	49
Figure 61 - Maison de bourg rue du Haut Pavé, AD.....	50
Figure 62 - Maison bourgeoise à Saint Gervais, AD	51
Figure 63 - Carte ancienne d'Argeville, Archives départementales	52
Figure 64 - Zoom sur Argeville, Cadastre napoléonien	52
Figure 65 - Tour d'Argeville, AD.....	52
Figure 66 - Parfum d'Argeville, Archives communales.....	53
Figure 67 - Maison bourgeoise d'Argeville, AD	53
Figure 68 - Villa située rue Saint Gervais, AD	54
Figure 69 - Villa située Place de la Gare	54
Figure 70 - Villa située Route de Pais, AD.....	54
Figure 71 - Villa située Place de la Gare, AD.....	54
Figure 72 - Villa située à Saint Gervais, AD.....	55
Figure 73 - Pavillon rue Saint Gervais, AD	55
Figure 74 - Pavillon situé rue Saint Val	56
Figure 75 - Pavillon situé rue Saint Val	56
Figure 77 - Maison du Bailli, AD	57
Figure 76 - Partie ferme, AD.....	57
Figure 78 - Pigeonnier, AD.....	57
Figure 79 - Morcèlement cadastral de l'ancien fief de Saint Val, AD	58
Figure 80 - Zoom sur le fief de Saint Val, Cadastre napoléonien 1814	58
Figure 81 - Photographie aérienne de l'ancien fief de Saint Val	58
Figure 82 - Carte ancienne, Archives départementales	59
Figure 83 - Exemple de ferme à deux bâtiments rue Saint Val, AD	60
Figure 84 - Exemple de ferme de bourg rue du Haut Pavé, AD	61
Figure 85 - Exemple de ferme de bourg rue Saint Gervais, AD	61
Figure 86 - Vue aérienne de la ferme des Carneaux	62
Figure 87 - Extrait du plan cadastral napoléonien	62
Figure 88 - Carte ancienne, Archive départementales.....	62

Figure 89 - Ferme des Carneaux en 2020, AD	63
Figure 90 – Autre vue de la ferme des Carneaux en 2020, AD	63
Figure 91 - Porte cochère située à Touvaux, AD	64
Figure 92 - Porte cochère située à Prinvaux, AD	64
Figure 93 - Porte cochère située à Touvaux, AD	64
Figure 94 - Carte ancienne de l'Epicerie Pasquet.....	65
Figure 95 - Tire-bouchon, AD	66
Figure 96 - Carte ancienne du café de Gare, Archives départementales.....	66
Figure 97 - Carte ancienne de l'Hôtel du Cheval Blanc, Archives départementales	67
Figure 98 - 18 Place de l'église,	67
Figure 99 - Carte ancienne de la laiterie centrale, Archives départementales.....	68
Figure 100 – Carte ancienne des cressonnières, Archives départementales.....	69
Figure 101 - Anciennes cressonnières en 2020, AD	69
Figure 102 - Linéaire de murs à Argeville, AD	71
Figure 103 - Linéaire de murs à Argeville, AD	71
Figure 104 - Cours commun, Place de l'Eglise, AD	72
Figure 105 - Front de rue du Haut Pavé, AD.....	72
Figure 106 - Chasse-roues, AD.....	74
Figure 107 - Chasse-roues, AD.....	74
Figure 108 - Cabanes de cantonnier sur la D63, AD.....	75
Figure 109 - Hangar situé Allée des Noyers, AD.....	75
Figure 110 - Exemple d'une bâtisse en grès et en enduit plein, AD.....	76
Figure 111 - Pignon en enduit plein	77
Figure 112 - Enduit à pierre vue, AD	77
Figure 113 - Villa dans le bourg, AD	78
Figure 114 - Toiture en tuiles mécaniques, AD	79
Figure 115 - Toiture en tuiles plates, AD.....	79
Figure 116 – Rive en ruellée vue du pignon, AD	80
Figure 117 - Souche de cheminée en briques, AD	81
Figure 118 - Belvédère ferme des Carneaux, AD	82
Figure 119 - Exemple de volets à semi-persienne, AD	83
Figure 120 - Exemple de lucarnes en bâtière, AD	83

